

N°260

Juillet - août 2011



Bulletin bimestriel des Naturalistes de la Haute-Lesse

Les Barbovillons

Sommaire

Calendrier des prochaines activités	2
Compte rendu des activités	
Promenade-découverte : la Lomme ardennaise entre Smuid et Mirwart	4
Sortie ornithologique à Chavanne (commune de Nassogne, entre Wamme et Hédrée)	7
Aspects forestiers de la Calestienne	8
Sortie naturaliste à Treignes, vallée du Viroin	9
A la découverte du martin-pêcheur	15
Exploration de la vallée de la Madeleine ainsi que d'autres sites botaniques remarquables des méandres de la Semois	16
Excursion dans la vallée du Royen (La Roche-en-ardenne)	17
Visite de la réserve naturelle du Bec du Feyi à Wibrin	24
Informations	26
Chronique de l'Environnement	31

Calendrier des activités

Date	Sujet	Rendez-vous	Organisateur
Samedi 2 juillet	<p>Prospections dans les tourbières des Plateaux des Tailles et de Saint-Hubert. Observation de populations d'orchidées, notamment des <i>Dactylorhiza</i>, principalement à la Grande Fange, à Pisserotte (Tailles), et en fonction du temps écoulé, au site de la Blanche Fagne - Tellihot (St-Hubert). En raison de la fragilité des milieux, le groupe sera limité à 20 personnes.</p> <p>Réservation indispensable auprès de Daniel Tyteca*</p>	<p>9h30 Parking de la Baraque de Fraiture, au croisement des routes N30 et N89</p>	<p> Daniel Tyteca</p>
Dimanche 17 juillet	<p>Réserve ancienne - Réserve nouvelle Le matin : Prospection botanique dans la récente réserve domaniale de 5 ha 39 a 30 ca qui s'étend à Wideumont (arrêté du 6 mars 2009). Ancienne zone humide, d'abord plantée d'épicéas. Les nombreux drains non entretenus constituent un potentiel de restauration intéressante. Présence du castor. L'après-midi : Visite dans la réserve RNOB de la Vieille Rochette à Anloy. Les milieux représentés sur le site sont très variés : étang oligo-mésotrophe à littorale, pré à nard, jonçaille acutiflore, bas-marais acides, prés à bistorte, boisements feuillus. L'intérêt entomologique est considéré comme exceptionnel. Notre démarche consistera à suivre l'évolution de ce site visité en 1999.</p>	<p>9h30 Près de l'église de Sainte-Marie-Chevigny (à l'est de Libramont)</p>	<p>Jean-Claude Lebrun</p>
Dimanche 24 juillet	<p>Participation à l'excursion organisée par l'AEF en Lorraine belge. Après-midi: Excursion botanique et historique au Tetelberg (oppidum trévire).</p>	<p>10h00 Église d'Aubange</p>	<p>Bertrand Sirjacq</p>
Dimanche 31 juillet	<p>Prospection botanique du carré IFB J6-45-42 à Mirwart, incluant la réserve naturelle du Pré des Forges.</p>	<p>9h30 Église de Mirwart</p>	<p> Pierre Limbourg</p>
Samedi 6 août	<p>Matinée : visite du musée de la Famenne. Après-midi : prospection au Fond des Vaux.</p>	<p>10h00 Parking situé entre la venelle Docteur Ledoux et le Bd du Midi à 6900 Marche-en-Famenne</p>	<p>Maurice Evrard</p>
Judi 18 août	<p>Commission de l'Environnement.</p>	<p>20h00 Local de Chanly</p>	<p> Geory Deheyne Louis Deltombe</p>
Dimanche 21 août	<p>Promenade familiale du dimanche après-midi entre Honnay et Froidefontaine en partant de la Wimbe en redescendant par les bois.</p>	<p>14h Église de Pondrome</p>	<p>Geory Deheyne</p>

Calendrier des activités

Date	Sujet	Rendez-vous	Organisateur
Samedi 27 août	Sortie ornithologique (matinée)	8h00 Église de Forrières (commune de Nassogne)	Dany Pierret
Dimanche 4 septembre	Étude de la faune et indice biotique d'une rivière de première catégorie dans la région de Walcourt (l'Eau d'Yves à la réserve de Vogenée). Infos: Se munir de bottes et pantalons longs.	10h00 Gare de Walcourt	Bruno Marée et Jean-Pierre Duvivier
Dimanche 11 septembre	Sortie mycologique dans le bois de Baronville et le Grand Quartier.	9h30, place de Soeure à Beauraing, ✿	Marc Paquay
Vendredi 16 septembre	Conférence : "Le monde merveilleux des coquillages et des escargots" (Une introduction naturaliste aux mollusques marins et terrestres).	20h00, local de Chanly 🏠	Claude VILVENS, Président de la Société Belge de Malacologie
Samedi 17 septembre	Prospection des sites à gentianes en Lesse et Lomme: suivi trisannuel des populations de Bure, Resteigne, Ave-et-Auffe et Lavaux-Ste-Anne.	9h30, Église de Tellin ✿	Pierre Limbourg
Samedi 24 septembre	Dans le prolongement de la conférence du 16 septembre, prospection de terrain, dans la région de Leffe.. Durée de l'activité : 3 heures, l'activité sera prolongée l'après-midi, sur des sites de la région de Dinant, en fonction des participants et de leurs souhaits... Une activité coorganisée par la SBM et les NHL.	9h30, gare de Dinant	Claude Vilvens, Roger Wiliquet et Bruno Marée

Prochain comité le **29 août**.

* : Les coordonnées des membres du Comité figurent en dernière page.

Légende

📞 Avertir le guide de la participation	👨‍👩‍👧‍👦 Promenade familiale	✂️ Chantier	✳️ Endurance requise
☔ Annulé en cas d'intempéries	✿ Activité spécialisée	🏠 Activité en salle	
🕒 Horaire inhabituel	⚠️ Attention changement !	☆ Activité nocturne	



Samedi 23 avril

Promenade découverte : la Lomme ardennaise entre Smuid et Mirwart

JEAN-CLAUDE LEBRUN

Ce printemps précoce et ensoleillé invite à reprendre contact avec la nature. Si les températures sont clémentes, la flore ardennaise s'éveille doucement. Très lentement même et l'objectif de cette journée était d'appréhender la vallée de la Lomme en simples promeneurs.

Une vallée encaissée

Comme les sites les plus intéressants, les fanges Mariette et de Tailsus, les sources de la Lomme et le ruisseau du Gola ont été visités l'année passée, nos découvertes de ce jour avaient pour cadre la magnifique forêt qui ombrage la vallée fortement encaissée de la Lomme.

Notre précédente sortie à partir de Pont-à-Libin (ou gare d'Hatrival) nous avait déjà familiarisés avec un relief accidenté. La Lomme se trace un chemin dans les grès et les schistes du Lochkovien (anc. Gedinnien) et plus précisément dans les grès, siltites, shales bariolés vert-rouge de la Formation d'Oignies et les shales et quartzites verdâtres de la Formation de Saint-Hubert. Notre parcours nous a offert quelques beaux affleurements dans cette dernière formation. En fin de journée, aux environs de l'étang Saint-Roch, on pénètre dans le Praguien et plus particulièrement dans la Formation de Mirwart avec des séquences de grès et de quartzites verdâtres. Ces roches résistantes ont dessiné l'éperon sur lequel l'antique château de Mirwart a été construit.



L'église de Smuid et son cimetière (Photo JC Lebrun)

Une brève approche géomorphologique explique aussi l'implantation des deux villages. Les plaines alluviales étant réduites, Smuid et Mirwart se sont retranchés à proximité des crêtes. Leur population n'a jamais été très importante. Les espaces à cultiver étaient limités et les prairies s'étendaient jusqu'au fond des vallées. Cette faible population a donc été rassemblée à certaines périodes de son histoire avec les villages voisins. Mirwart est resté

longtemps paroisse de Bure et Smuid, succursale d'Arville avant que Marguerite de la Marck ne fonde et dote cette église.

Le centre de Smuid : église, presbytère, école et maison communale

Ombragée par un imposant tilleul, l'église mononef de quatre travées a été construite en 1824 en moellons de grès et de calcaire pour remplacer celle qui se dressait au milieu du cimetière voisin. La façade harpée d'angle avec un portail cintré et appareillé à impostes et crossettes sous corniche profilée, est précédée de marches et coiffée par un clocheton octogonal en trois niveaux campaniformes sur base carrée¹. Au chevet, une pierre épigraphe rappelle le nom du premier curé Jean Simon (1580), fils du châtelain de Villance, Smard Simon. À l'intérieur, on peut admirer une statue polychromée de sainte Marguerite, datée de la fin du XVII^e siècle et œuvre du sculpteur réputé, Jean-Georges Scholtus, ou de son atelier.

Le presbytère date de 1930 et a remplacé celui construit en 1854. Il fut habité de 1940 à 1960 par le curé Alphonse Côme dont le souvenir est encore vivace chez les paroissiens. Pendant sa captivité en Allemagne avec trois de ses paroissiens, il a tenu un journal détaillé utilisé après la guerre pour servir de base à l'application du statut des prisonniers politiques et, sur le plan international, comme élément capital de mise en cause des anciens responsables des usines Krupp au procès de Nuremberg. La stèle en contrebas de l'église rappelle le souvenir d'un de ses codétenus mort en captivité et assisté dans sa fin de vie par l'abbé Côme.

Non loin, on aperçoit l'ancien bâtiment d'école où une classe unique a fonctionné jusque dans les années 1980. Ce ne fut pas la seule école de ce petit bourg. Nous empruntons le chemin de Transinne pour découvrir la chapelle Saint-Monon à la façade originale... qui ne peut cacher son origine. Ce modeste bâtiment a été construit en 1879 pour recevoir l'école catholique. Le 21 janvier 1879, Pierre Van Humbeeck, anticlérical notoire, déposa un projet de loi réformant la loi de 1842 sur l'enseignement primaire. Cette loi prévoyait que chaque commune devrait posséder au moins une école primaire laïque et neutre. Cette seconde école entraînait évidemment

1 L'architecte s'est inspiré de l'architecture du clocher du château de Mirwart et de ceux de l'abbaye de Saint-Hubert dessinés par Bartholomé Pirotte au début du XVIII^e siècle.

Prospection naturaliste

en concurrence avec la communale dirigée très souvent par des instituteurs catholiques et une lutte féroce s'organisa. Les témoignages recueillis dans l'enquête menée en 1881 par une commission de la Chambre des Représentants sont d'une violence étonnante. Certains parents reprochent au curé Debatty de suivre les consignes militantes de l'évêché qui portent à discréditer l'école officielle : sermons politisés et virulents, excommunication de l'instituteur et des parents lui confiant des élèves, pressions morales sur les chefs de famille, refus des sacrements et d'obsèques dans le rituel catholique, etc.



La chapelle-école de Smuid. Photo Daniel Tyteca

Au milieu des fermes traditionnelles, l'ancienne maison communale étonne par son architecture. Je vous livre la présentation qu'en faisait le secrétaire communal, M. Taminiaux vers 1960. « Notre maison fut inaugurée le 19 décembre 1958. Mais, je dois le dire, sa vogue s'est accrue depuis la visite qu'y fit notre Roi, le dimanche 15 mai dernier. Elle a été élevée à l'endroit même qui fut le berceau du village, car tout près de cette source qui alimente aujourd'hui le lavoir public. Les plans de notre maison communale ont été conçus par l'architecte M. Otjacques, un enfant de Smuid, qui habite actuellement Wemmel-lez-Bruxelles, et l'entreprise a été confiée à M. d'Arras d'Haudrecy, demeurant à Gembes ; ce dernier étant le descendant d'une famille comtale qui dut fuir la France sous la Révolution de 1789. Et si je vous dis que les matériaux proviennent des carrières de Transinne, pour préciser, du grès pur de l'Ardenne, c'est pour vous prouver que notre maison à nous, habitants de la commune de Smuid, est bien un endroit où chacun peut se sentir chez soi. Le coût total n'arrive pas au million. »

Le panorama

Le chemin qui nous conduit vers la forêt passe devant la chapelle Saint-Thibaut, construite en 1865 par les familles Debière et Thomas. La végétation des bords de routes offre

un cortège d'espèces d'ourlet nitrophile : *Chelidonium majus*, *Lamium album*, *Galium aparine*, *Capsella bursa-pastoris*, *Glechoma hederacea*, *Aegopodium podagraria*, *Viola odorata*... auquel participe la prairiale très répandue, *Cardamine pratensis*.



L'ancienne maison communale de Smuid. Photo JC Lebrun

Du haut du *Tiène*², le panorama est spectaculaire. D'un regard on embrasse une grande partie de la vallée de la Lomme. À l'est, on devine la ville de Saint-Hubert et les fermes situées sur le haut d'Arville. Plus au nord, on devine les douglas centenaires qui dominent la haute futaie. Ils font évidemment l'objet d'une halte... un pèlerinage pour certains !

L'aulnaie-frênaie

Si l'ancien chemin de Mirwart ne nous offre qu'une sylviculture de production (souvent appartenant à des propriétaires privés), la Fontaine Spinet accueille une association de plantes bien plus intéressantes. Nous sommes ici dans une aulnaie-frênaie mésotrophe occupant une aire de suintement (*Carici remotae-Fraxinetum*). Les botanistes en profitent pour découvrir ses composantes : *Cardamine amara*, *Caltha palustris*, *Chrysosplenium oppositifolium*, *Rumex sanguineus*, *Ranunculus ficaria*, *Scirpus sylvaticus*, *Viburnum lantana*, *Carex remota*, *Ranunculus flammula*, *Mentha aquatica*.

La présence la plus remarquable est sans conteste celle de *Daphne mezereum*³ qui forme déjà ses fruits. Le nombre de pieds nous surprend. Ils disputent la place à *Deschampsia cespitosa*. La présence groupée de *Viola palustris*, *Juncus effusus* et *Galium palustre* trahit des endroits légèrement tourbeux. Ces sources alimentent les étangs en contrebas et spécialement celui du *Spinet* qui fait partie du complexe de la pisciculture provinciale qui couvre un total de 7 hectares répartis en 43 pièces d'eau. Le *Spinet* comporte un bâtiment d'incubation et des bacs de nourrissage.

2 Tiène ou Tier(s) ou Terme signifie un endroit culminant.

3 Lire à ce propos l'article de J. Leurquin dans le Barbouillons n°258.

Prospection naturaliste

Le Tier de Marie Gobaille

Pour atteindre l'étang Karcher, nous traversons une belle hêtraie à luzule blanche. Les nombreux houppiers en cours d'exploitation suscitent quelques questions. C'est l'occasion de rappeler un ancien droit féodal, l'affouage, toujours en usage à Libin. De petits lambeaux de landes se sont « embryués » et des plages de *myrtilles* disputent la place à des tapis de *canche flexueuse*, une formation végétale fréquente en Ardenne. Le fond de la vallée offre fraîcheur et quiétude. La Lomme se présente ici sous sa forme la plus sauvage.

La roche de Marie Gobaille (la mythique sorcière qui a donné les sobriquets des habitants d'Arville, de Smuid et de Mirwart) nous accueille pour le pique-nique. Les ornithologues repèrent le cincle plongeur à son chant et aux nombreuses fientes qu'il laisse sur les rochers émergés. S'il a négligé le nichoir « boîte aux lettres » disposé en dessous de la passerelle, il occupe bien celui accroché au mur du pont voisin. Seul le bruit du chemin de fer perturbe ponctuellement – un vain mot pour les navetteurs – la lente progression du groupe.

Les botanistes déterminent *Carex pendula* et *elongata*. Les talus abrupts accueillent *Festuca altissima* et dans les endroits plus frais *Athyrium filix-femina* et *Dryopteris carthusiana*. Sur les rochers, de belles frondes de *Polypodium vulgare* profitent de l'humidité conservée par les nombreuses espèces de mousses. Cette fougère est parfois appelée réglisse des bois ou réglisse sauvage. Les plus observateurs ont repéré une autre fougère : *Gymnocarpium robertianum*, espèce d'éboulis et rochers calcaires bien éclairés, qui s'épanouit sur la maçonnerie en calcaire du pont. Sur le bord d'un fossé, une seule station de *Phegopteris connectilis* ouvre déjà largement ses frondes. Elle affectionne les rochers siliceux frais et les forêts sur sols bruns acides.

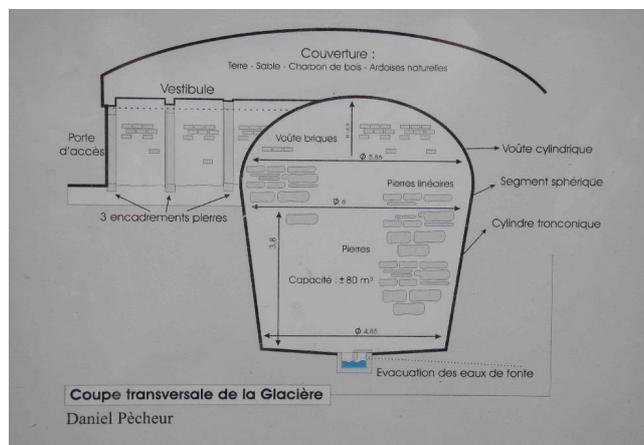
Mirwart

Nous approchons du village de Mirwart. La présence de *Holcus lanatus*, *Dactylis glomerata*, *Elymus repens*, *Galium mollugo*, *Ranunculus repens* et *R. acris* atteste qu'à proximité, des prairies mésophiles occupaient le fond de la vallée. Nous détournons le regard des travaux entrepris par Infrabel pour supprimer le passage à niveau local sur la ligne 162. Tous les aménagements devraient en principe permettre d'y faire circuler à terme des trains dits « pendulaires ». Le coût total des travaux est estimé à 604 millions d'euros en Belgique et 432 millions au Luxembourg. Le dépassement des délais provoque, selon l'Agence exécutive du réseau de transport transeuropéen, une explosion des coûts à 775 millions d'euros (un milliard actuellement) rien que pour la partie belge – évidemment de loin la plus importante – du tracé. Et certains s'offusquent du coût de la gestion des réserves naturelles !



Les étangs de Mirwart. Photo Daniel Tyteca

La journée a été longue et l'orage menace. Le programme prévu est revu à la baisse. Nous nous contenterons d'une visite de la glacière, le temps d'évoquer le passé de Mirwart et de ses prestigieux seigneurs.



Coupe transversale d'une glacière.

Puis en longeant l'étang Saint-Roch, nous gagnons le sentier qui contourne la colline de Mirwart. La visite de la réserve du *Pré des forges* est remise à plus tard. Il est vrai que ce site mérite à lui seul une prospection et une analyse des techniques de gestion mises en œuvre depuis quelques années.

Dimanche 1^{er} mai

Sortie ornithologique à Chavanne (commune de Nassogne, entre Wamme et Hédérée)

DANY PIERRET

Conditions météorologiques : vent faible, ± 16°C, orage la nuit précédente.

Une quinzaine de participants étaient au rendez-vous... tout comme le soleil.

Nous commençons par observer les espèces anthropophiles dans le village telles que les mésanges charbonnières, moineaux domestiques, merle noir, verdier d'Europe, pie bavarde, martinet noir (tout juste de retour de ses quartiers d'hiver), hirondelle rustique, rouge-queue noir, étourneau sansonnet,...

Étonnamment, pas un seul choucas autour du clocher de l'église. De nos jours, les clochers sont souvent grillagés pour empêcher les oiseaux d'y nicher. S'il est de bon ton de laisser l'église au milieu du village, pourquoi ne pas laisser l'effraie au milieu du clocher ?

Nous empruntons un chemin en direction d'Hargimont et observons une bergeronnette grise. En ancien français, bergeronnette veut dire « petite bergère ». Elle porte ce nom car c'est un oiseau qui se plaît dans les champs avec les bergers.

A la sortie du village, une buse variable, un pigeon ramier et un héron cendré survolent les prairies à la recherche de nourriture. La grive musicienne et la fauvette grisette chantent à cœur joie. En arrière-plan, nous entendons le chant monotone du bruant jaune que j'apprécie beaucoup. Plus loin, nous observerons les fauvettes babillarde, des jardins et à tête noire. Nous aurons, de ce fait, vu et entendu les 4 fauvettes nicheuses de Wallonie.

Dans le sous-bois, le chant du troglodyte retentit, accompagné par le rouge-gorge et la mésange bleue. Traquets motteux, tarier des prés, et tarier pâtre sont bien observés (migrations) grâce à la nouvelle lunette des natus. Le traquet motteux semble apprécier les champs labourés.

Un couple de linottes mélodieuses niche dans une jeune pessière. Deux corneilles noires survolent les champs ainsi que de nombreux corbeaux freux, toujours en colonie.

Au-dessus de la butte où s'offre à nos yeux un superbe paysage, nous admirons le beau plumage d'un milan royal. Nous en verrons d'autres en migration, surtout des juvéniles. Les milans sont d'efficaces nettoyeurs qui se nourrissent entre autres de charognes, comme les grands corbeaux.

Nous apercevons également leurs proches parents : deux milans noirs, aux couleurs plus sombres et au vol plus lourd. Un faucon crécerelle effectue le vol du saint esprit pendant qu'une alouette des champs s'élève en chantant. Au loin, un renard, qui semble un peu charbonnier, est à la chasse aux campagnols.



Le milan royal, ce grand voilier, plane comme une hirondelle géante aux teintes rutilantes. (Paul Gérardet)

Avant d'enjamber la Hédérée, nous surprenons un pic vert et Marc repère une bondrée apivore à l'horizon. Derrière une imposante bâtisse, des bernaches du Canada suivies de leurs petits occupent les berges d'une mare aménagée.

Nous entendons le chant aigu de l'accenteur mouchet, le pouillot véloce, le pouillot fitis et le chardonneret élégant. Une bergeronnette printanière* se laisse entrevoir.

Un lièvre un peu distrait, s'approche du groupe tout à l'écoute de la timorée hypolaïs polyglotte. Enfin, prenant conscience du danger, il file comme un lapin. Nous lui emboîtons le pas, car l'heure a rapidement tourné et il est temps de rentrer.

Le parfum des fleurs d'aubépines nous enivrera tout au long du chemin.

« Les fleurs du printemps sont des rêves de l'hiver, racontés le matin à la table des anges. » (KHALIL GIBRAN)

*Quelques critères pour distinguer la bergeronnette printanière de celle des ruisseaux :

Bergeronnette printanière (*Motacilla flava*) : dessous jaune, dos vert olive, queue pas très longue, calotte et joues gris-bleu.

Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*) : dessous jaune, dos gris, queue très longue, mâle en été avec la gorge noire.

Dimanche 1^{er} mai

Aspects forestiers de la Calestienne

PHILIPPE CORBEELS

Nous avons donc rendez-vous ce 1^{er} mai pour une promenade dominicale en partenariat avec l'O.T. de la commune de Wellin. L'idée un peu tardive de l'organisateur (moi-même) n'a pu permettre une parution préalable de l'activité dans les Barbouillons. Voilà ce qui expliquerait, nous l'espérons, l'absence de membres NHL à la promenade et que nous ne devons pas chercher outre mesure dans la qualité ou la modestie du guide.

Il pourrait sembler saugrenu de parler « d'aspects forestiers » dans la zone « Calestienne » de la commune de Wellin.

Car en effet, la forêt de Wellin et sa sylviculture s'illustrent davantage par des splendides futaies feuillues (elles ont récemment perdu leur label « durable » PEFC) que par un régime de taillis implanté dans ces zones marginales négligées par l'agriculture. Depuis une quinzaine d'années, le service forestier entreprend la gestion de peuplement regorgeant d'une diversité étonnante pour ne pas dire unique.

Sur notre parcours, j'attire l'attention sur la sélection de plus de 15 espèces feuillues différentes. Citons par exemple : 2 sorbiers (*Sorbus aria* et *S. torminalis*), 2 fruitiers : *Malus sylvestris* et *Pyrus communis*, 3 érables (*Acer campestre*, *A. pseudoplatanus* et *A. platanoides*), 1 orme (*Ulmus minor*), 1 tilleul (*Tilia cordata*) mais également du merisier (*Prunus avium*), du sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*) sans parler des (trop) traditionnels chêne, hêtre et bouleau. Toutes ces espèces,

si elles sont gérées dans un concept fondamentalement sylvicole, visent surtout à favoriser une régénération naturelle et une biodiversité. Quand on les compare avec celles de nos forêts traditionnelles, on s'aperçoit que dans ces dernières on ne trouve rien ou si peu... J'évoque alors les dangers d'une certaine monoculture et me risque à donner une explication toute relative sur l'origine de celle-ci.

Revenons à notre Calestienne, sans vouloir jeter la pierre (fût-elle bleue) à qui que ce soit, on a de bonnes raisons de penser qu'outre des facteurs édaphiques, la diversité sylvicole de la Calestienne trouverait son origine dans le fait que ces terrains marginaux ont été « préservés » d'une sylviculture habituelle visant à « taper le marteau » sur chaque individu rangé dans la catégorie « divers ». D'autre part et de manière essentielle, ces forêts ont toujours été en dehors des grands blocs de chasse clôturés où comme nous le savons la surpopulation de gibier détruit irrémédiablement tout. Mais cela, c'est un autre sujet, toujours pas clôturé...

Famenne et Calestienne

BRUNO MARÉE

Coincée entre l'Ardenne, au sud, et le Condroz, au nord, la Famenne est une région géographique clairement identifiée depuis longtemps et qui s'étend suivant un axe nord-est sud-ouest, depuis Remouchamps jusqu'à Chimay, en passant par l'enclave française de Givet. Elle se distingue de ses voisines par des altitudes moyennes plus basses, des conditions climatiques moins rigoureuses, une flore et une faune adaptées et des activités humaines liées à ces caractéristiques et dont l'histoire et l'archéologie laissent de nombreuses traces. Son sous-sol, responsable premier des autres spécificités du milieu, est très différent de celui des régions qui l'entourent.

Depuis quelques décennies, apparaît de plus en plus régulièrement le terme de « Calestienne » pour mettre en évidence la partie méridionale de la Famenne et la distinguer ainsi de la Famenne schisteuse.

Pour visualiser la différence marquante entre ces deux sous-régions, il suffit de se rendre sur le terrain, sur deux des plus intéressants points d'observation de la commune de Rochefort : le Belvédère de Han-sur-Lesse et le Rond-du-Roi, sur le Thiers des Falizes, à Rochefort. Du Rond-du-Roi, la vue s'ouvre vers le nord, face à une large plaine schisteuse et principalement occupée par des prairies délimitées par des haies vives. A droite, à l'est, un retour des calcaires dû à un plissement des roches crée le relief du Plateau du Gerny entaillé par les carrières Lhoist. L'horizon est marqué par la ligne régulière du Plateau du Condroz. Du haut du Belvédère de Han, la vue est toute différente. La vallée « sèche » de la Lesse se glisse et s'étale entre des collines calcaires boisées, les tiennes, où domine le massif de Boine renfermant les Grottes de Han. C'est la Calestienne ! A l'horizon s'élève le talus ardennais au profil rectiligne.

Deux paysages, deux sous-régions géographiques et une multitude de biotopes diversifiés à découvrir dans notre belle région !

Samedi 7 mai

Sortie naturaliste à Treignes, vallée du Viroin

JEAN LEURQUIN

27 personnes étaient présentes pour découvrir ce magnifique parcours en Calestienne occidentale et une nature riche en espèces, que nous avons pu étudier à loisir.

En acceptant de remplacer Olivier Roberfroid, empêché, je ne m'étais pas rendu compte au départ que j'avais l'occasion inespérée d'aborder le ruisseau de Matignolles (ou ruisseau des Fonds de Ry), qui avait fait l'objet d'une étude des dépôts de tuf calcaire et de tourbe, dans le cadre de l'association des professeurs de biologie (1963).

J'en profite pour remercier Bernard Clesse pour le choix judicieux de l'itinéraire et pour sa présence amicale lors de la préparation, et M.Th. Romain pour les relevés botaniques qu'elle a effectués avec soin tout au long du parcours.

Approche géologique

Le circuit projeté concerne le flanc sud de la Calestienne occidentale (ou Fagne calcaire), marqué par un anticlinal secondaire faillé dont le noyau comprend les calcaires argileux de l'Eifelien supérieur et les flancs des calcaires givetiens.

Le village de Treignes occupe la vallée du Viroin, la rivière traçant ses méandres à la fois dans les schistes eiféliens de la Formation de Gemelle et les roches schisto-gréseuses emsiennes du talus ardennais (fig.1).

Approche géomorphologique

Le ruisseau de Matignolles est l'un des rares affluents de rive gauche du Viroin. Il est formé par la réunion de deux rus qui prennent leur source sur le plateau calcaire situé entre Matagne-la-Petite et le hameau de Matignolles. Se dirigeant vers le sud et puis vers le sud-est, il s'enfonce dans un vallon étroit et profond qui recoupe les différentes couches de deux bandes givetiennes et de la partie supérieure eifélienne de l'anticlinal secondaire.

Les versants du vallon sont occupés par le bois de Matignolles puis, juste en amont de Treignes, par des pelouses calcicoles sur les rochers calcaires de la Formation de Trois Fontaines, formant falaise à certains endroits.

A partir de l'entrée du ruisseau dans le bois, jusqu'à sa confluence avec le Viroin, trois replats successifs interrompent le profil longitudinal du vallon. Le deuxième, qui concerne notre trajet, commence à proximité de la passerelle métallique et se termine un peu en aval de l'ancien moulin (restauré). C'est aux abords de cette demeure que le replat, long de 600 m, domine le ruisseau de plus de 6 m.

Plus en amont, au niveau de la passerelle, les berges ravinées, fortement entaillées par le ruisseau, laissent entrevoir de haut en bas : des alluvions argilo-limoneuses modernes, des intercalations épaisses de tuf et la partie supérieure d'un banc de tourbe noirâtre.

D'après l'analyse palynologique effectuée en 1963, ces replats ont été mis en place durant l'Holocène, du Boréal à la première moitié du Subboréal, en passant par la période Atlantique (6500 à 1200 acn).

La formation du tuf dans le ruisseau, à lame d'eau peu épaisse, provoque le débordement et l'étalement des eaux sur la berge, où le tuf se forme également. Derrière les barrages de tuf, le niveau des eaux s'élève et un marécage se forme, dans lequel la végétation (tourbière basse, aulnaie tourbeuse,...) peut s'installer. Selon les circonstances, des dépôts tuffeux ou des accumulations de végétaux pourrissants ont lieu ; le fond du vallon s'exhausse petit à petit et ainsi se forment les trois replats. Les dépôts de tuf cessent sans doute suite à la déforestation des plateaux et des versants du vallon, provoquant une reprise d'érosion sur les versants et l'accumulation de sédiments argilo-limoneux dans le fond du vallon, recouvrant les dépôts tuffeux (fig. 2).

Approche botanique

A. Le complexe sylvatique

1. La forêt riveraine

En rive droite du ruisseau de Matignolles, le versant très pentu, occupé par de nombreux blocs calcaires éboulés, héberge une érableie-ormaie à *Hedera helix*, *Mercurialis perennis*, *Dryopteris filix-mas*,... En bas de versant, de part et d'autre du sentier, les colluvions carbonatées forment un sol à bonne réserve hydrique qui favorise l'installation de la chênaie pédonculée-frênaie à ail des ours, en tapis dense et subcontinu. On relève dans la strate herbacée : *Ajuga reptans*, *Anemone ranunculoides*, *Circaea lutetiana*, *Lathraea squamaria*, *Listera ovata*, *Paris quadrifolia*, *Ranunculus ficaria*, *Ribes rubrum*,... Les zones mésophiles, moins colluvionnées et peu déclives, sont réservées à la chênaie-charmaie à anémone des bois. On retient aussi un pied d'*Actaea spicata* en lisière forestière.

L'encasement profond du ruisseau, avec ravinement incisif des berges, a réduit le bourrelet alluvial à peu de chose, voire même provoqué le déchaussement racinaire de certains arbres, si bien que la chênaie-frênaie prend le

pas sur une aulnaie-frênaie atypique et peu représentative.

Plus en amont, une large ouverture, provoquée par une coupe à blanc assez récente, fait apparaître un dédoublement du ruisseau dans une plaine alluviale où la végétation herbacée, à caractère plutôt nitrophile, peut s'exprimer librement, densément. Le bras de la rivière présente, dans son lit, une sédimentation tuffeuse bien étalée au niveau d'une cascadelte. On y relève une importante population de *Berula erecta* atypique (folioles présentant des crénelures plutôt que des dents aiguës), accompagné de *Veronica beccabunga*.

2. La forêt de plateau

Le bois du Seigneur est une forêt de plateau qui domine les pelouses calcicoles de versant exposé au sud. Installée sur calcaires givetiens, cette hêtraie-chênaie du Carpinion peut être rattachée au Melico uniflorae-Fagetum sylvaticae, à caractère subatlantique sur substrat neutroacidophile à neutrophile, le niveau d'acidité étant renforcé dans les parcelles enrésinées.

On relève notamment :

- dans la strate arborescente : *Acer pseudoplatanus*, *Fagus sylvatica*, *Prunus avium*, *Quercus robur* ;
- dans la strate arbustive : *Carpinus betulus*, *Crataegus laevigata*, *C. monogyna*, *C. rhipidophylla*, *Daphne mezereum*, *Evonymus europaeus*, *Ligustrum vulgare*, *Sorbus torminalis*, *Viburnum lantana* ;
- dans la strate herbacée : *Campanula trachelium*, *Carex digitata*, *C. flacca*, *C. montana*, *C. pendula* (qui n'est vraiment pas à sa place ici !), *Cephalanthera damasonium*, *Hypericum hirsutum*, *Milium effusum*, *Neottia nidus-avis*, *Orchis mascula*, *Primula veris*, *Tamus communis* (2 exemplaires dont un fleuri). Un seul pied connu de *Thlaspi montanum* en fruits est présent sur la falaise calcaire.

B. Les pelouses calcicoles (fig. 3)

1. Le Tienne des Rivelottes

La pelouse mésophile du Tienne des Rivelottes s'est développée sur une pente calcaire exposée au sud, jadis couverte par la forêt. Elle résulte donc d'activités biotiques qui ont provoqué un blocage au niveau du processus dynamique de la végétation et constitue une unité représentative du Mesobromion.

Érigée actuellement en réserve naturelle et soumise au pacage périodique par des moutons Mergelland, elle consiste en une formation à dominante graminéenne secondaire et non climacique, contrairement aux pelouses du Xerobromion. Anciennement, ce blocage pouvait également se réaliser par l'action des feux courants sur les herbes sèches et roussies à la fin de chaque hiver, favorisant ainsi la fertilisation des sols.

L'abandon ancien du pacage a fait évoluer cette formation herbacée en une pelouse préforestière ou ourlet en nappe, dominée par le brachypode penné (*Brachypodium pinnatum*) et d'autres espèces des Trifolio-Geranietea au détriment du brome dressé (*Bromus erectus*). Insistons sur le fait que le brachypode penné est inappétant pour le bétail, contrairement au brome dressé, et qu'il détruit progressivement la pelouse en étouffant, par son système racinaire traçant et ramifié, les espèces caractéristiques.

Espèces caractéristiques des pelouses calcicoles (Cl. Festuco-Brometea) : *Allium oleraceum*, *Brachypodium pinnatum*, *Briza media*, *Carex caryophylla*, *C. montana*, *Carlina vulgaris*, *Centaurea jacea* s.l., *Centaurea scabiosa*, *Cirsium acaule*, *Euphorbia cyparissias*, *Festuca lemanii*, *Globularia bisnagarica*, *Gymnadenia conopsea*, *Helianthemum nummularium*, *Himantoglossum hircinum*, *Hippocrepis comosa*, *Ononis repens*, *Ophrys fuciflora*, *Polygala vulgaris*, *Teucrium chamaedrys*.

Espèces caractéristiques des ourlets calcicoles (Cl. Trifolio-Geranietea) : *Bupleurum falcatum*, *Digitalis lutea*, *Origanum vulgare*, *Polygonatum odoratum*, *Primula veris*, *Trifolium medium*, *Vincetoxicum hirundinaria*, *Viola hirta*.

Espèces compagnes ou différentielles : *Allium vineale*, *Anthericum liliago* (espèce également des landes acidiphiles à *Genista anglica*, *G. tinctoria* et *Genistella sagittalis*), *Asparagus officinalis*, *Avenula pubescens*, *Carex flacca*, *Hieracium pilosella*, *Ranunculus bulbosus*, *Sesleria caerulea*, *Sonchus asper*.

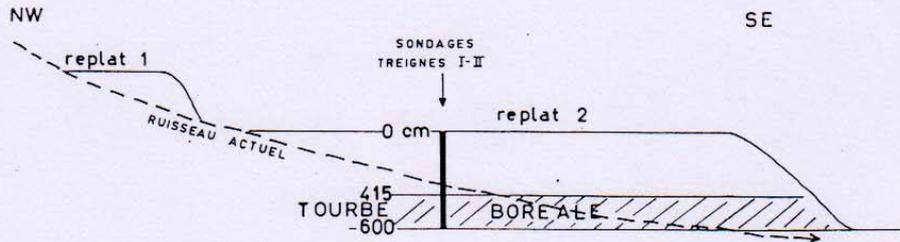
Espèces ligneuses de recolonisation forestière : *Acer pseudoplatanus*, *Corylus avellana*, *Crataegus monogyna*, *Ligustrum vulgare*, *Prunus spinosa*, *Quercus robur*, *Rosa micrantha*, *Viburnum lantana*.

Ainsi donc, comme le montre ce relevé d'espèces des pelouses, les groupements d'ourlets calcicoles du Geranion sanguinei et du Trifolion medii dérivent fréquemment des pelouses du Mesobromion et participent à un processus dynamique forestier de type :

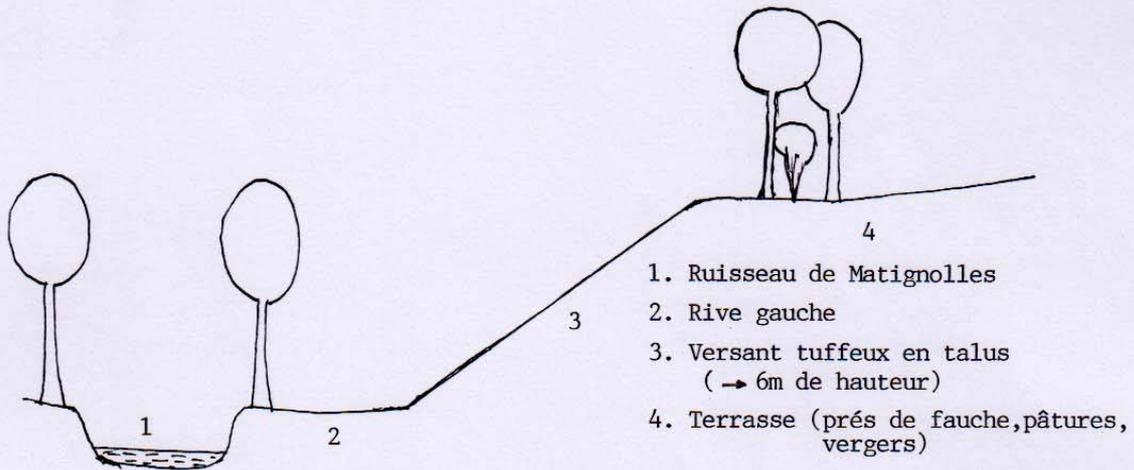
Pelouse calcicole → ourlet herbacé en nappe → manteau arbustif éclaté → forêt.

Prospection naturaliste

Fig.2:



— Coupe schématique de la vallée du Ruisseau des Fonds de Ry avec les replats 1 et 2 (d'après la fig. 5 et la planche V de J. POTTIEZ 1962).

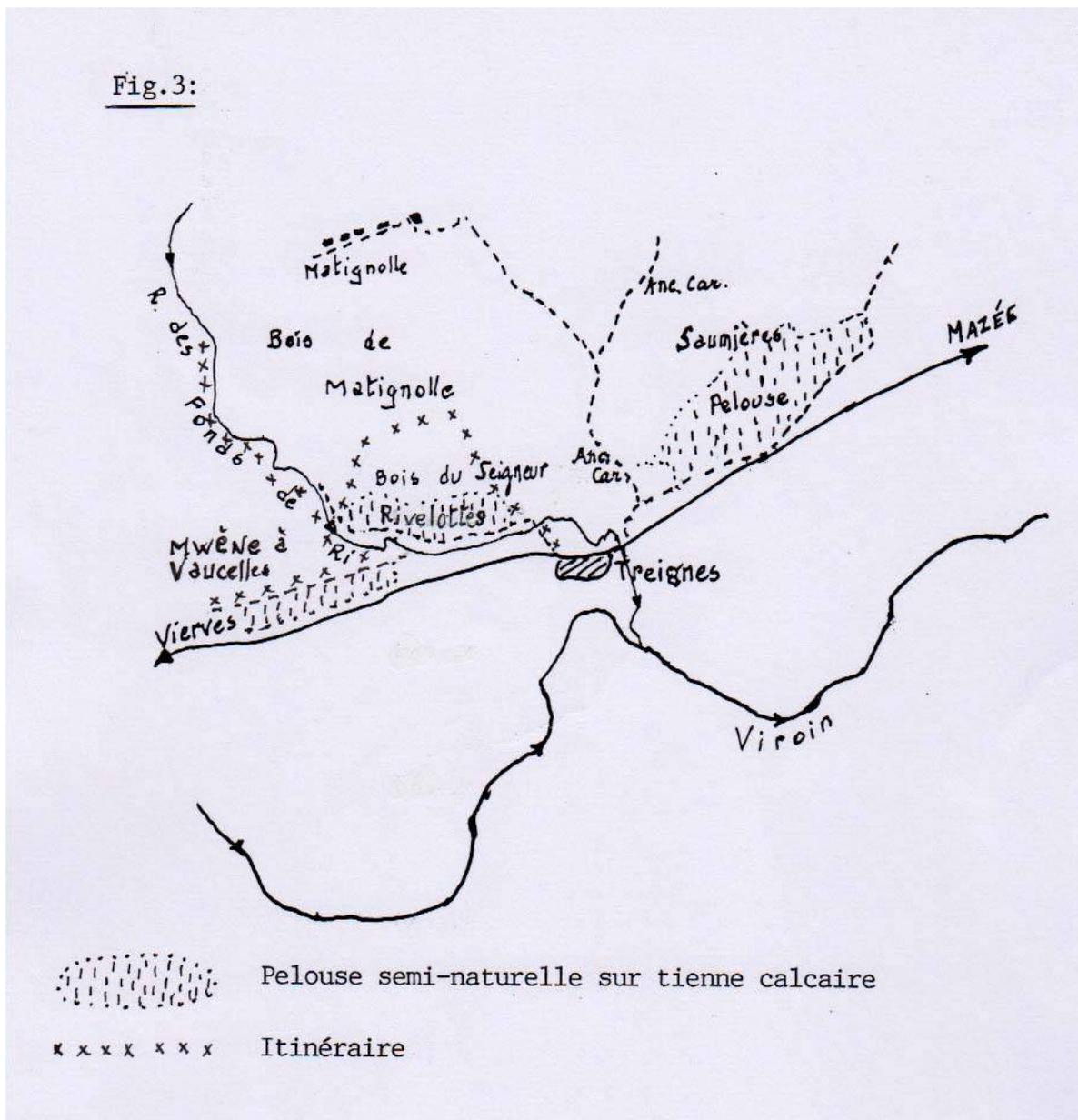


— Les dépôts de tuf dans la vallée du ruisseau des Fonds de Ry (2^e replat). L'angle suivant lequel la terrasse et le versant se raccordent est particulièrement vif. La fraîcheur du relief est évidemment en rapport avec le creusement récent du ruisseau (J. POTTIEZ).

Phases climatiques	Chronologie	Espèces végétales forestières					
Subatlantique	1000						
	0						
Subboréale	-1000						
	-2000						
Atlantique	-3000						
	-4000						
	-5000						
Boréale	-6000						
	-7000						
Préboréale	-8000						
	-9000						
Tardiglaciaire	-10000						
	-11000						
	-12000						
	-13000						
		Bouleaux	Pins	Noisetier Villeul	Chênes	Aulne	Hêtre Charme

Prospection naturaliste

Fig.3:



2. Le Tienne du Mwène à Vaucelles

Également soumis au parcours moutonnier dans le cadre des réserves naturelles du Virolin, ce tienne expose au midi une autre pelouse calcicole du Mesobromion, empruntée à la forêt attenante. En lisière forestière, le long du sentier qui aborde la pelouse, on observe :

- un ourlet à *Fragaria viridis*, *Genistella sagittalis*, *Helleborus foetidus*, *Inula conyzae*, *Melica nutans*, *Verbascum lychnitis* et, en retrait, *Sambucus ebulus* à tendance nitrophile ;
- un linéaire arbustif comprenant notamment *Crataegus media*, *Rhamnus cathartica*, *Rosa*

micrantha, *R. rubiginosa*.

Nous nous attardons plutôt sur la végétation qui occupe les affleurements calcaires givetiens (Formation de Trois Fontaines).

Sur le rebord et les replats en escalier, on relève surtout des espèces caractéristiques pionnières de dalles rocheuses (Cl. Sedo albi-Scleranthetea biennis) : *Acinos arvensis*, *Arenaria serpyllifolia*, *Cerastium pumilum*, *Poa compressa*, *Sedum album*, *S. rupestre*, *Teucrium botrys*, *Thymus pulegioides*. Une seule espèce des pelouses xériques du Xerobromion est à noter : *Fumana procumbens*.

Ceci nous conforte dans l'idée, à l'instar de J.M. ROYER (1984), qu'il est préférable de rattacher le Xerobromion mosan défini par A. NOIRFALISE et M. DETHIOUX (1984) au Mesobromion, à deux sous-alliances :

- soit au Seslerio-Mesobromenion à caractère plus continental et au climat plus froid, terme de passage au Seslerion montagnard ;
- soit au Teucrio montani-Mesobromenion, reprenant les communautés mésoxérophiles des sols superficiels, représentant l'aile sèche de l'alliance, terme de passage au Xerobromion.

Les espèces caractéristiques du Xerobromion sont : Artemisia alba, Astragalus monspessulanus, Fumana procumbens, Helianthemum apenninum, Hyssopus officinalis, Inula montana, Ononis pusilla, Orobanche teucrij, Stipa pennata subsp. pennata, Thesium divaricatum, Thlaspi montanum, Trinia glauca. Parmi ces espèces, seules les 5 soulignées sont présentes sur notre territoire avec un indice de grande rareté et souvent sur des affleurements calcaires, c'est-à-dire dans des conditions optimales de sécheresse et de chaleur, participant rarement au cortège floristique d'une pelouse sèche.

Il est donc préférable de concevoir, pour le bassin mosan belge, un « faciès xérique du Mesobromion », tout en admettant l'existence de quelques lambeaux d'un Xerobromion appauvri, sporadique, localisé dans des sites à microclimat favorable.

D'autre part, il faut savoir que les xérobromaies sont en étroite relation syndynamique avec les forêts thermophiles à chênes pubescent et sessile et les hêtraies calcicoles. Cette série évolutive [xérobromaies → chênaies pubescentes → hêtraies calcicoles] se présente en stations nombreuses et abondantes au sud de la ligne qui relie d'ouest en est Evreux-Paris-Montreuil-Sens.

Entre cette ligne et celle qui passe par Rouen-Beauvais-Amiens-Laon-Reims, le chêne pubescent forme des stations groupées, des peuplements localement importants ou des stations isolées en réponse à des climats locaux. Subsiste une « exclave » isolée et ultime dans la région de Givet (fig. 4).

Quant au concept de pré-bois de chênes pubescents, il n'en subsiste chez nous que des isolats relictuels, fragilisés par un trop grand éloignement de leur aire, quelques groupes d'individus bien souvent hybridés, voire introgressés, au contact des chênes sessile et pédonculé dominants.

Notes ornithologiques et entomologiques

(M. PAQUAY ET G. MINET)

Oiseaux : dans le village de Treignes, observation de 2 bondrées apivores volant vers l'est, à l'allure de migrateurs ; une dizaine de martinets noirs ; 1 rouge-queue à front blanc (chanteur) et 2 jeunes étourneaux sansonnets de 2 semaines criant au nid !

Insectes : les observations furent très fragmentaires ! Il faut noter qu'à cette date, et surtout dans les conditions de vent à dominance est ou nord-est, il y a peu de diversité entomologique. La situation semble assez critique pour les hyménoptères. Osons espérer que les conditions météo en sont principalement responsables...

Odonate : *Calopteryx virgo* ♂

Hétéroptères (punaises) : *Rhinocoris annulatus*, *Phymata crassipes*, *Lygaeus equestris*, *Dolycoris baccarum*, *Coreus marginatus*, *Gonocerus acuteangulatus*

Homoptères : *Cercopis vulnerata*, *Haematoloma dorsatum* et une exuvie de cigale des montagnes (*Cicadetta montana*)

Rhopalocères (papillons dits de jour) : *Boloria euphrosyne*, *Nymphalis polychloros*, *Coenonympha pamphilus*, *Leptidea sinapis*, *Pararge aegeria*, *Anthocharis cardamines*, *Pyrgus malvae*, *Gonepteryx rhamni*, *Pieris napi*, *P. rapae*

Hétérocères (papillons dits de nuit) : au moins 3 chenilles d'écaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*), une de buveuse (*Euthrix potatoria*), *Pseudopanthera macularia*, *Hypomecis punctinalis* (Geometridae, sur tronc de hêtre)

Diptères : *Bombylius major* (abondant), *Rhingia campestris*

Hyménoptères : il faut signaler l'absence quasi générale d'Hyménoptères sur *Hippocrepis comosa* ; au fil de la promenade, quelques bourdons (*Bombus pascuorum*, *B. terrestris*, *B. lapidarius*), *Psithyrus campestris*, *Eucera sp.* sur *Vicia sepium*, quelques Tenthredes difficiles à déterminer et quelques Sphécides, Chrysidés et Mégachilles (*Chelostoma sp.*, *Heriades truncorum*) sur un tas de bois.

Coléoptères : *Leptura aethiops*, *Stenurella melanura*, *Clytus arietis* (Cerambycidae), le traditionnel *Malachius bipustulatus* et divers taupins dont *Pyrochroa coccinea*.

Carte géologique

Olloy-sur-Viroin/Treignes, 58/5-6. Avec notice explicative.
Dumoulin V. & Coen M., 2008.

Ouvrages consultés

COLL., 1963. – La région d’Olloy-sur-Viroin. Géologie-Flore-Faune. Assoc. Nat. Prof. Biol. de Belgique, 271 p.

NOIRFALISE A. & DETHIOUX M., 1984. - Les pelouses calcaires de la Belgique et leur protection. In : Colloques phytosociologiques XI : 201-218. La végétation des pelouses calcaires. Strasbourg, 1982. Cramer, Vaduz.

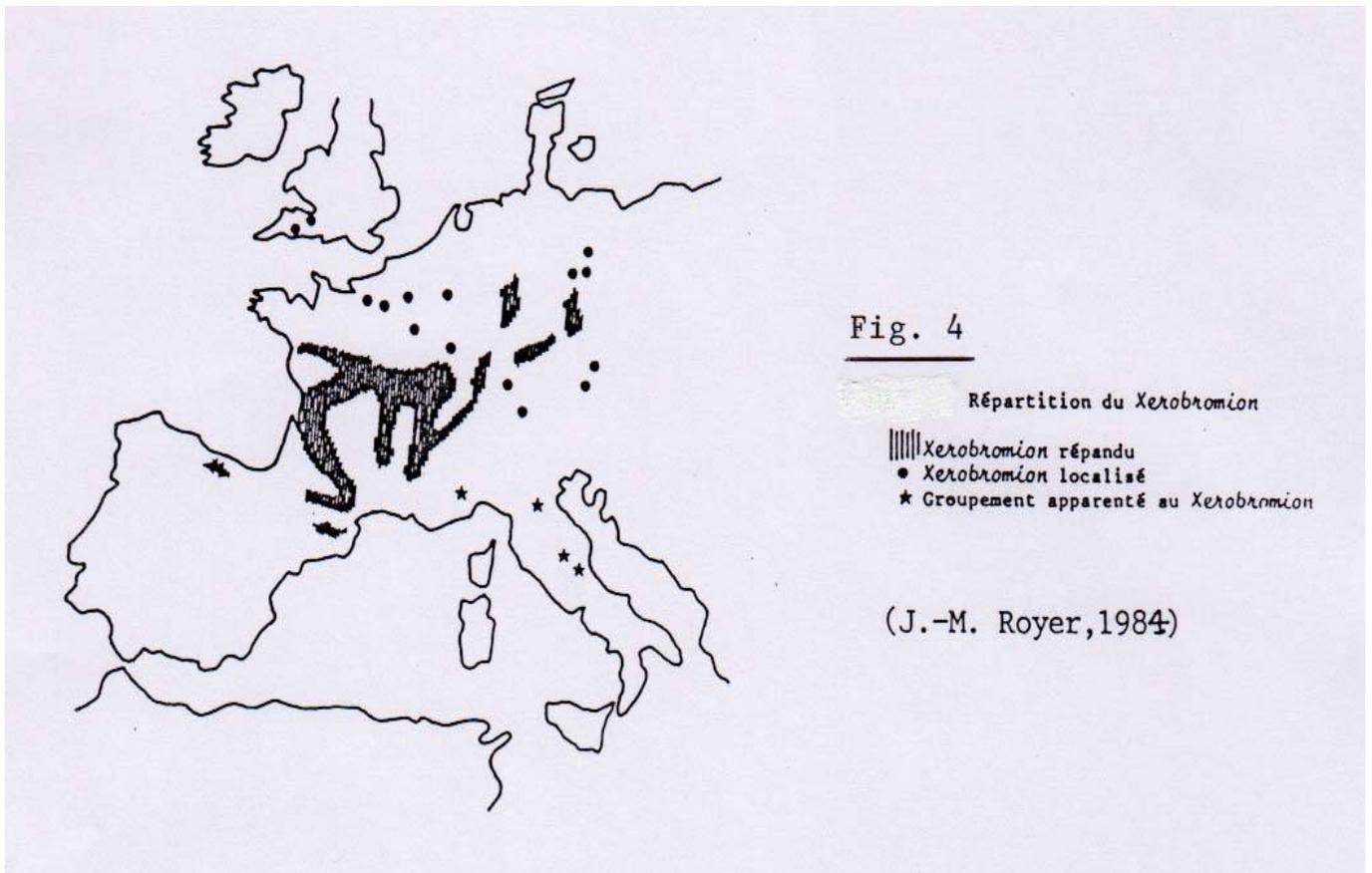
POTTIEZ J., 1962. – Essai de cartographie géomorphologique détaillée : la région du Viroin. Louvain, Mém. Fac. des Sciences, 130 p.

ROYER J.M., 1984. – Caractérisation, répartition et origine du Xerobromion. Colloques phytosociologiques XI : 243-267. La végétation des pelouses calcaires. Strasbourg, 1982. Cramer, Vaduz.

ROYER J.M., 1991. – Synthèse eurosibérienne, phytosociologique et phytogéographique de la classe des Festuco-Brometea. Cramer, Berlin-Stuttgart, 296 p.

Documentation inédite

LEURQUIN J., 2005. - Aperçu phytosociologique des pelouses calcicoles et des lisières forestières. Dossier à compte d’auteur, 61 p.



Dimanche 15 mai

A la découverte du martin-pêcheur

CLAIRE SCHAUS

La découverte de sites hébergeant des martins-pêcheurs se fait en compagnie de Roland LIBOIS (Professeur à l'Université de Liège). Nous sommes une dizaine de naturalistes au point de rendez-vous de Briquemont (Chapelle Reine Astrid).

La matinée est très pluvieuse, ce qui ne nous empêche pas de rejoindre les berges du Vachaux pour une première observation. A cet endroit, nous découvrons, dans un méandre, une berge verticale haute de 2m50, concave, qui pourrait être un très bon emplacement pour accueillir le martin-pêcheur. Mais aucune trace d'un tel nid.



Nous allons ensuite voir les berges du Vachaux entre la ferme de Briquemont et Jambjoule. Là également, nous découvrons de très belles berges dans un endroit qu'aucun de nous n'avait déjà visité. Très beau vallon fleuri. Mais pas de traces de nid.

Nous allons plus en amont, à Buissonville, où un nid a été signalé. Situé dans une berge à +/- 2 m de hauteur, également verticale et concave, le nid se présente comme un long couloir de +/- 80 cm de long et de 5 à 7 cm de large avec, comme caractéristique, sur le bas du couloir, deux stries laissées par les ailes des martins-pêcheurs. Ce couloir descend légèrement et s'ouvre au fond sur une chambre dans laquelle les œufs sont déposés. Le martin pêcheur a comme comportement de nettoyer cette chambre

avant de pondre. Dans le cas observé, toute la famille était déjà partie. Mais, selon Roland Libois, une seconde couvée pourrait très bien avoir lieu encore cette année.



Roland nous a parlé des caractéristiques du martin pêcheur : le mâle a un bec noir, la femelle a la mandibule inférieure rouge ; tous les deux couvent les œufs. Lorsqu'il bague ces oiseaux, il constate qu'ils ont vraiment le plumage très coloré (certains parlent erronément de « reflets »). Le martin-pêcheur peut se déplacer jusqu'à 30 km pour se nourrir.

Nous avons visité un quatrième site à Chevetogne où nous avons découvert un nid également vide mais depuis peu seulement. Nous avons aussi pu observer et sentir un prélèvement de fientes restées dans la chambre : l'odeur était très forte (ammoniacque et poissons). Le martin-pêcheur fait des pelotes de réjection.

Il était passé midi lorsque nous nous sommes quittés contents d'avoir découvert l'univers du martin-pêcheur et de très beaux vallons qui nous étaient inconnus.

Merci à Roland LIBOIS.



Samedi 21 mai

Exploration de la vallée de la Madeleine ainsi que d'autres sites botaniques remarquables des méandres de la Semois (Mortehan)

PIERRE CHANTEUX

Nous sommes 8 en ce beau jour ensoleillé pour découvrir Mortehan et sa région. La flore y est variée en relation avec les biotopes particuliers que l'on peut parcourir.

De l'église de Mortehan, nous longeons par la route, en direction de Bertrix, le talus du promontoire sur lequel est bâti une extension du village (anciennes maisons de mineurs).

Nous y relevons une végétation assez banale accompagnée de quelques espèces intéressantes pour la Moyenne Ardenne à savoir *Senecio Jacobea*, *Vicia sepium*, *Cardamine hirsuta*, *Hieracium murorum*, *Arrhenatherum elatius* (le fromental), *Geranium dissectum*, *Galium mollugo*, *Dryopteris filix-mas*, *Sedum telephium*, *Stellaria holoste*, *Geum urbanum*, *Lampsana communis*, *Veronica chamaedrys*, *euphorbia cyparissias*, *Hypericum maculatum*, *Bromus mollis*, *Allium vineale*, *lotus corniculatus*, *Poa pratensis*, *Sedum forsterianum* muni d'un petit éperon à la base des feuilles, *Anthoxantum odoratum*, *Teucrium scorodonia*, *Ranunculus repens*, *Veronica arvensis*, *Lamium galeobdolon*, *Verbascum nigrum*, *Valerianella carinata*, *Melandrium dioicum*, *Valeriana repens*, *Poa nemoralis*, *Brachypodium sylvaticum*, *Origanum vulgare*, *Asplenium trichomanes subsp quadivalens*, *Potentilla anserina*, *Pimpinella saxifraga var seselifolia*.

Des rochers à nu sont couverts d'abondants lichens du type « Peltigera » du plus bel effet. Nous contournons la petite chapelle pour emprunter l'autre versant sud-est de ce promontoire ensoleillé, pour y déterminer *Rumex acetosella*, *Calluna vulgaris*, *Carex ovalis*, *Galium saxatile*, *Bromus sterilis*, *Digitalis purpurea*, *Sedum spurium* dont les feuilles sont opposées et ciliées sur les bords, *Jasione montana* et une belle population d'*Arabis glabra* encore fleurie, paradoxalement velue dans sa partie inférieure.

Les affleurements rocheux sont particulièrement spectaculaires et nous amènent à faire la distinction entre la schistosité (orientation générale du Massif Ardennais vers le sud apparue lors de l'orogénèse) et la stratification des bancs de schiste dans les carrières.

Nous montons et traversons le village de Mortehan caractérisé e.a par la présence de fermes anciennes du 18ème siècle avec étable et grange en retrait sous un auvent. Nous longeons le cimetière et grimpons vers le point de vue « Le Tonhaye » (lieu intéressant pour

observer les migrations) pour redescendre vers la route de la Madeleine et la vallée du même nom.

Nous notons, chemin faisant, *Cerastium fontanum*, *Crepis biennis*, *Asplenium ruta muraria*, *Geranium molle*, *Crataegus curvisepala*, *Rhinantus minor*, ...et près des premières maisons une papavéracée *Meconopsis cambrica*, ainsi que *Aquilegia vulgaris*, *Trifolium dubium*, *Epilobium obscurum*,... .

Nous arrivons dans la vallée de la Madeleine, restaurée et parsemée de panneaux didactiques, parcourue par le ruisseau aux eaux claires et galets de toutes les couleurs. Nous y retrouvons toute la flore ardennaise des milieux humides comme *Lychnis flos-cuculi*, *Cirsium palustre*, *Angelica sylvestris*, *Caltha palustris*, *Lysimachia vulgaris*, *Myosotis nemorosa*, *Scirpus sylvaticus*, *Lycopus europaeus*, *Carex remota*,... Une petite mare nous livre *Carex rostrata* et *Echinata* et les zones de sources abritent *Blechnum spicant*.

De là nous rejoignons la route et nos voitures pour le pique-nique, assis sous les frênes du vieux cimetière de Mortehan, classé tout comme les maisons typiques de la rue de la Semois et la noue située en face de nous. A noter la présence de *Ornithogalum umbellatum* dans le cimetière.

Nous nous rendons l'après-midi dans la plaine alluviale « Les Ilions » pour herboriser à hauteur de la noue. Cette belle zone de calme de la Semois recèle une végétation d'hydrophytes intéressante. Nous notons *Glyceria maxima*, *Acorus calamus* fortement aromatique, *Rumex hydrolapathum*, *Iris pseudacorus*, *Cardamine amara*, *Impatiens glandulifera* et *I. noli-tangere*, *Scirpus sylvaticus*, *Achillea ptarmica*, *Carex acuta*,... Dans l'eau nous distinguons *Nymphaea alba*, *Sagittaria sagittifolia*, *Elodea nuttallii*. Au niveau de la plaine alluviale (fréquentée par le castor responsable de rampes profondes et inondée en cas de fortes crues) quelques dernières plantes attirent encore notre attention comme *Carex disticha*, *Bromus racemosus*, *Phyteuma nigrum*.

La journée se terminera comme d'habitude sur une terrasse où chacun(e) appréciera le rafraîchissement d'usage...

Samedi 28 mai

Excursion dans la vallée du Royen (La Roche-en-Ardenne)

J.-L. GIOT ET J. LEURQUIN

20 participants se sont retrouvés à l'église de Jupille-sur-Ourthe (Rendeux) pour cette journée consacrée à l'étude des milieux forestiers d'une petite vallée de basse Ardenne, organisée conjointement avec la Société des Naturalistes de Namur-Luxembourg.

Les informations logistiques, géographiques et géologiques habituelles une fois dispensées, avant de mettre le cap sur La Roche et le vallon du Royen, l'attention est attirée par un petit édifice blanc, perché au sommet de la colline surplombant en rive gauche la vallée de l'Ourthe, en face du point de regroupement. Il s'agit de la chapelle de Saint-Thibaut et de l'ermitage qui lui est attenant.

Le site de saint Thibaut

Au XI^{ème} siècle fut élevée en ce lieu une importante forteresse, siège du comté de Montaigu. Les comtes contrôlaient un vaste territoire situé entre la Meuse et l'Ourthe, dont la seigneurie de Behogne (Rochefort). A partir du XII^{ème} siècle, ils s'établirent à Rochefort et portèrent conjointement les titres de comte de Montaigu et de seigneur de Rochefort jusqu'en 1494, année où le premier titre fut aboli au profit de celui de comte de Rochefort. Le château de Montaigu, dont il subsiste quelques vestiges, fut détruit au XII^{ème} siècle.

Quant à saint Thibaut, né à Provins (Seine-et-Marne) en 1017 (ou 1033), il mena une vie d'ermite et aurait déjà fait l'objet d'un culte à l'époque de la seigneurie de Montaigu. Cette dévotion locale ne s'éteignit pas par la suite. La construction d'une chapelle et d'un ermitage fut décidée au XVII^{ème} siècle par le comte de Loewenstein-Rochefort et son épouse née La Marck. La consécration de l'édifice religieux eut lieu en 1660. Le logement, occupé par des ermites consacrés ou laïcs, fut occupé jusqu'en 1975 (SON, 2009). Saint Thibaut est invoqué pour de nombreuses maladies et entre autres, pour la « fièvre de langueur » (SON, 2009).

Situation générale

Long d'environ 7 kilomètres, le ruisseau du Royen prend sa source dans les prairies situées au nord-ouest du village de Samrée, à environ 530 mètres d'altitude et rejoint l'Ourthe en contrebas du village de Cielle, après avoir parcouru un dénivelé de quelque 300 mètres.

Le ruisseau a creusé une charmante petite vallée dans les schistes, grès et quartzites du Lochkovien, (ex-Gedinnien) avec, de l'amont vers l'aval les Formations d'Oignies puis de Saint-Hubert avant de traverser la Formation de Mirwart, en majeure partie d'âge praguien (ex-Siegenien).

Après avoir garé les véhicules le long de la route de Cielle, nous quittons celle-ci pour remonter la rive gauche du ruisseau à partir du pont qui jouxte l'ancien moulin (carrés AEF H7.53..41, H7.53.42, H7.53.34).

Sur quelques centaines de mètres, le fond du vallon est quelque peu terni par les dépôts de poussières en provenance de la carrière de Cielle. Cet impressionnant site d'exploitation que nous longeons est exploité par les *Carrières de Grès Réunies*, du groupe Socogetra de Awenne. Fondées en 2000, elles ont remis en activité une ancienne carrière et extraient les grès et quartzites de la Formation de Mirwart; non gélifs et d'une bonne résistance à la compression, ces matériaux sont destinés au concassage et au criblage pour les travaux de génie civil (fabrication de béton et d'enrobés hydro-carbonés). La production annuelle locale s'élève à 200.000 tonnes.

Végétation et flore

Strates arborescente et arbustive

La strate arborescente sur la partie inférieure du versant est dominée par *Acer pseudoplatanus* et *Fagus sylvatica*, qu'accompagne *Quercus robur*. *Acer platanoïdes* y est moins fréquent. Le hêtre domine si la pente n'est pas trop accusée, cédant la place à l'érable si elle se raidit, particulièrement au niveau d'anciennes petites carrières.

Malgré une recherche assidue, *Ulmus glabra* n'a guère été retrouvé (un seul individu !) alors qu'il constitue une essence caractéristique de la forêt de versant à caractère montagnard. Renseignements pris auprès d'un agent du DNF, cette essence était bien présente mais les populations locales ont été détruites par la graphiose, infection due à un champignon transmis entre autre par un scolyte.

En sous-étage, on trouve *Carpinus betulus*, *Corylus avellana*, *Acer pseudoplatanus*, *A. platanoïdes*, *Fagus sylvatica*, *Quercus robur*, *Ilex aquifolium*,... ainsi que *Quercus petraea*, *Sorbus aucuparia* et *Sambucus racemosa* aux endroits bien éclairés et secs.

Dans le fond du vallon, *Alnus glutinosa* occupe les berges et les banquettes alluviales, accompagné par *Viburnum opulus*, *Corylus avellana*, *Salix caprea*, *Sambucus nigra*,... *Fraxinus excelsior*, très abondant dans la partie aval, se raréfie progressivement vers l'amont pour quasiment disparaître vers l'altitude de 400 mètres.

Strate herbacée

1. Le versant

Les **espèces forestières**, recensées peuvent être réparties en divers groupes écologiques, selon leur localisation topographique.

Dans le bas du versant, sur les sols riches en colluvions à humus de type mull, relativement fertiles, parfois humides, on trouve :

- des espèces à large amplitude ionique : *Anemone nemorosa*, *Carex sylvatica*, *Dryopteris filix-mas*, *Hedera helix*, très peu présent, *Milium effusum*, *Oxalis acetosella*, *Phyteuma spicatum*, *Poa nemoralis*, *Scrophularia nodosa*, *Senecio ovatus*, *Stellaria holostea*, *Viola riviniana*, *Brachypodium sylvaticum*, *Potentilla sterilis* ;
- quelques espèces à tendance neutrocline comme *Arum maculatum*, *Euphorbia amygdaloides*, *Lamium galeobdolon*, *Viola reichenbachiana* ainsi que *Cardamine impatiens*, limité à quelques individus, et la belle « fougère à moustaches » *Phegopteris connectilis* ;
- quelques espèces mésophiles et neutroclines telles *Galium odoratum* qui forme une petite station isolée, *Mercurialis perennis*, *Mycelis muralis* ;
- des espèces hygroclines et neutroclines avec *Circaea lutetiana*, *Glechoma hederacea*, *Geum urbanum*, *Ranunculus ficaria*, *Stachys sylvatica*.

Sur le versant, l'attention est principalement attirée par *Festuca altissima*, dont les touffes émaillent la pente, associé à *Luzula luzuloides*, *L. sylvatica* et *Polygonatum verticillatum*, espèces mésophiles et acidiphiles à caractère continental, accompagnées par *Digitalis purpurea*.

Là où se sont accumulées des colluvions plus limoneuses et plus humides, on relève également de beaux groupements de fougères avec *Dryopteris filix-mas*, déjà cité, *D. carthusiana*, *D. dilatata*, *Athyrium filix-femina*, et *D. affinis* subsp. *borreri*, qui forme de magnifiques massifs ; *D. affinis* subsp. *affinis*, découvert lors de la préparation n'a pas été retrouvé. Ces deux dernières sous-espèces sont des caractéristiques des communautés de versant (voir notule de J. Leurquin en annexe).

Aux endroits plus secs, bien en lumière (bermes de chemin, petits talus), et moins riches en éléments minéraux, on relève çà et là des **espèces acidiphiles de pelouse et d'ourlet des sols à humus brut** comme



Luzula luzuloides (Photo Pierre Vandystadt)

Carex pilulifera, *C. pallescens*, *Anthoxanthum odoratum*, *Deschampsia flexuosa*, *Galium saxatile*, *Vaccinium myrtillus*, *Teucrium scorodonia*, *Veronica officinalis*, *Hypericum pulchrum* ; parmi les espèces d'ourlet, une mention particulière revient à *Oreopteris limbosperma*, une autre très belle fougère, assez répandue en basse Ardenne et vraisemblablement souvent méconnue.

Mentionnons également quelques **espèces des prairies mésophiles** qui profitent des zones éclairées : *Arrhenatherum elatius*, *Alchemilla xanthochlora*, *Agrostis capillaris*, *Dactylis glomerata*, *Poa trivialis*, *Prunella vulgaris*,...

Les coulées pierreuses montrent, sous le couvert des érables, *Dryopteris filix-mas* et *D. dilatata*, espèces dominantes ainsi que quelques pieds de *Athyrium filix-femina*. Dans une des coulées, notre ami Yves Storder a le plaisir de nous faire découvrir *Gymnocarpium dryopteris*. Aux fougères s'associent *Impatiens noli-tangere* et *Oxalis acetosella*. *Epilobium collinum* a été découvert lors de la préparation dans un de ces éboulis. Les blocs sont recouverts par des mousses dont *Rhytidiadelphus loreus*, espèce montagnarde, et *Thuidium tamariscinum*, plus ubiquiste.

Cystopteris fragilis est trouvé sur un petit affleurement suintant.

2. Le fond de vallon

Le ruisseau adopte un parcours en tresses en certains endroits, isolant des banquettes plus engorgées et empruntant même parfois le chemin lui-même.

Outre les berges et banquettes alluviales dans le fond du vallon et l'assise parfois fort humide du chemin, le parcours est émaillé de petites venues d'eaux latérales. Au sein de tous ces milieux humides, on relève, se mêlant aux espèces des sols riches de bas de versant déjà décrites :

- des **espèces des communautés riveraines forestières non marécageuses et des ourlets eutrophes mésohygrophiles** telles *Cardamine amara*, *Carex pendula*, très présent, *Chrysosplenium oppositifolium*, *C. alternifolium*, *Impatiens noli-tangere*, *Lysimachia nemorum*, *Athyrium filix-femina*, *Festuca gigantea*, *Epilobium roseum*, *Rumex sanguineus* ; *Stellaria nemorum*, très abondant sur les banquettes alluviales, en berge, et en pied de versant, se raréfie à partir de 380 mètres d'altitude ; *Carex remota* par contre, devient de plus en plus fréquent au fur et à mesure que l'on remonte vers l'amont ;
- des **espèces des sols inondables, mésotrophes à eutrophes** : *Agrostis stolonifera*, *Ajuga reptans*, *Galium palustre*, *Juncus effusus*, *Lysimachia nummularia*, *Ranunculus repens*.
- des **espèces des prairies non amendées sur sols oligo-mésotrophes** : *Deschampsia cespitosa*, *Agrostis canina*, *Valeriana dioica* ;
- des **espèces des mégaphorbiaies et roselières** : *Eupatorium cannabinum*, *Angelica sylvestris*, *Filipendula ulmaria*, *Myosoton aquaticum*, *Valeriana repens*.

Carex laevigata est présent dans l'aulnaie ripicole, de même que *Blechnum spicant* qui se dresse sur les berges.

Dans les **ornières inondées** et **petites mares** ou en bordure de celles-ci, on note : *Callitriche stagnalis*, *Mentha gr. aquatica*, *M. xverticillata*, *Glyceria fluitans*, *Veronica beccabunga*, *J. bulbosus*, *Persicaria hydropiper*,... A côté de ces espèces courantes, il faut mentionner *Catabrosa aquatica* (voir notule de J. Leurquin en annexe), poacée très rare en Ardenne dont deux stations en ornières ont pu être observées (merci Anne-Marie !).



Catabrosa aquatica (Photo Pierre Vandystadt)

Quelques espèces courantes nitrophiles et des lieux piétinés sont présentes : *Alliaria petiolata*, *Epilobium ciliatum*, *E. montanum*, *Galeopsis tetrahit*, *Geranium robertianum*, *Lapsana communis*, *Rumex obtusifolius*, *Stellaria media*, *Urtica dioica*, *Poa annua*, *Plantago major*,...

3. La mise à blanc et l'aulnaie

A environ 2,5 kilomètres en amont du pont, une parcelle d'épicéas a été mise à blanc en rive gauche. Dans sa partie haute, on découvre une zone de suintements formant un bas-marais linéaire, dominé par quelques grands aulnes isolés.

On y relève de nombreuses touffes de *Carex laevigata*, espèce pionnière des aulnaies à sphaignes. Aux nombreuses espèces méso-hygrophiles à hygrophiles déjà décrites, on ajoutera des espèces des bas-marais comme *Carex demissa*, *C. echinata*, *Epilobium palustre* ;

Agrostis canina forme de petites prairies.

En contrebas, descendant jusqu'à la berge, s'est installé un groupement mixte à *Juncus effusus* et *Scirpus sylvaticus* où l'aulne tend manifestement à s'implanter. On mentionnera également d'autres espèces hygrophiles comme *Juncus articulatus*, *J. bulbosus*, *Ranunculus flammula*, *Stellaria alsine*, *Epilobium obscurum*, *E. hirsutum*, *Lychnis flos-cuculi*, *Epilobium tetragonum* subsp. *lamyi*, *Carex ovalis*,...

Quelques *Typha latifolia* se dressent dans le lit du ruisseau.

Sur l'autre rive on découvre une crique de suintement occupée par une remarquable aulnaie à *Carex remota*. On retient comme autres espèces intéressantes *Carex laevigata*, *Veronica montana*, *Valeriana dioica*, en grandes populations, *Crepis paludosa* et *Caltha palustris*.

Le retour s'effectue via le sentier empruntant la rive droite. La végétation herbacée de ce versant exposé au sud-est s'avère nettement moins riche.

Brève interprétation phytosociologique et conclusions

Un des objectifs de la journée était d'observer l'évolution du milieu en fonction des conditions stationnelles, démarche qui a été effectuée avec quelques participants.

La forêt de versant

Quand la pente n'est pas trop accusée, le versant est occupé, comme on a pu le constater lors de l'excursion, par un type particulier de hêtraie à luzule blanche, la **hêtraie à *Luzula luzuloides* et *Festuca altissima***, distribuée dans les versants ombrés des vallées ardennaises, dont le caractère montagnard est souligné par l'abondance de *Festuca altissima*, de *Polygonatum verticillatum* et de *Acer pseudoplatanus* ainsi que par la présence de *Gymnocarpium dryopteris* et de la mousse *Rhytidiadelphus loreus*. Cette hêtraie se singularise par une ambiance d'ombre, une bonne protection contre les vents ainsi qu'un apport supplémentaire de litière à partir des peuplements occupant le plateau et le sommet de pente (NOIRFALISE et VANESSE, 1977).

Quand la verticalité s'accroît, l'érable, mieux adapté, tend à supplanter le hêtre, constituant une **érablière de versant**.

Ces érablières de versant peuvent être classées en deux grandes catégories :

- celles à caractère montagnard (*Ulmeto-Aceretum*), limitées au massif ardennais ;
- celles à caractère submontagnard rencontrées dans les districts calcaires avoisinants ainsi qu'en basse Ardenne si le sous-sol schisto-gréseux est suffisamment riche en carbonates (*Acereto-Tilietum*) ; ce type d'érablière peut effectivement se rencontrer dans la région de La Roche entre autres (NOIRFALISE, 1960).

L'inventaire floristique effectué lors de l'excursion, tant au niveau ligneux qu'au niveau herbacé, révèle au niveau des versants une végétation plutôt acidiphile. On n'y retrouve pas dans les versants *Tilia platyphyllos* ni *Fraxinus excelsior*, et la florule caractéristique de l'*Acereto-Tilietum* (avec les neutrophiles d'éboulis comme *Asplenium scolopendrium*, *Actea spicata*, *Lunaria rediviva*, *Polystichum aculeatum*,...) est absente, permettant de rattacher les érablières locales à l'*Ulmeto-Aceretum*.

Sur les éboulis pierreux de grès et de quartzite, on identifie un troisième type d'érablière naturelle auquel NOIRFALISE (1960) propose de réserver le nom de *Dryopterido-Aceretum*.

Ce milieu est représenté par deux belles coulées pierreuses dans la section prospectée de la vallée.

Le fond de vallée

Dans le fond de vallée, la strate arborescente est dominée dans la partie aval par l'aulne et le frêne. Au sein du tapis herbacé des berges, deux espèces sont particulièrement remarquées : *Stellaria nemorum* et *Carex pendula*. Au fur et à mesure que l'on remonte le ruisseau, l'aulne mis à part, ces espèces se raréfient et disparaissent vers 400 mètres d'altitude. *Carex remota*, dont l'importance s'accroît vers l'amont, constitue dès lors l'espèce dominante sur les banquettes engorgées et dans les zones de suintement. Cette transition progressive dans la végétation signe le passage, de l'aval vers l'amont, d'une **aulnaie-frênaie à stellaire des bois** (*Stellario-Alnetum*) vers une **aulnaie mésotrophe à laïche espacée** (*Carici remotae-Alnetum*). Le groupement plus oligotrophe à *Carex laevigata* observé dans la mise à blanc pourrait même constituer un lambeau d'un troisième type d'aulnaie, l'**aulnaie oligotrophe des ruisseaux à laïche lisse**, à caractère atlantico-montagnard (*Carici laevigatae-Alnetum*), relayant l'aulnaie à laïche espacée dans les massifs cambriens ardennais.

Outre ses qualités esthétiques, une fois dépassé ce chancre industriel que constitue la carrière, ce petit vallon présente un grand intérêt biologique, que ce soit en raison de la diversité des milieux naturels qu'il abrite ou de par la nature et le nombre des espèces recensées, et tout particulièrement les ptéridophytes (11 espèces).

L'excursion n'a vraisemblablement révélé qu'une partie de ces richesses, se limitant aux milieux alluviaux et à la partie inférieure des versants.

Quelques références

DEJONGHE L., 2008 - *Hotton-Dochamps. Carte géologique de Wallonie, Notice explicative*. Ministère de la Région Wallonne, DGRNE, Namur, 88 p.

DEJONGHE L., HANCE L., 2008 - *Carte géologique de Wallonie, 55/5-6*. Ministère de la Région Wallonne, DGRNE, Namur.

LAMBINON J., DELVOSALLE L., DUVIGNEAUD J. et al., 2004 - *Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines (Ptéridophytes et spermatophytes)*. 5^{ème} édition, Meise, Editions du Patrimoine du Jardin Botanique national de Belgique, CXXX + 1167 p.

LEURQUIN J., 2003 - *Synopsis phytosociologique des forêts alluviales de Belgique*. Lotissement Coputienne, 10 – 6920 Wellin, 32 p.

NOIRFALISE A. 1984, - *Forêts et stations forestières de Belgique*, Les Presses Agronomiques de Gembloux, ASBL, Gembloux, 236 p.

NOIRFALISE A., 1960 - *Les érablières de ravin en Belgique*. Bulletin du Jardin botanique de l'Etat, Bruxelles, Vol. XXX, fascicule 1, 37-49.

NOIRFALISE A., VANESSE R., 1977 - *La hêtraie naturelle à luzule blanche en Belgique* (Luzulo-Fagetum), Communications du Centre d'écologie forestière et rurale (I.R.S.I.A.), Gembloux, Nouvelle série, N° 13, 29 p. + 6 tableaux.

ROYER et al., 2006.- *Synopsis commenté des groupements végétaux de la Bourgogne et de la Champagne-Ardenne*. Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest. Nouvelle série. Numéro spécial 25, 394 p.

SON Ph., 2009 - *L'ermitage de Saint-Thibaut et le site de Montaigu*. Carnets du Patrimoine, 61, Institut du Patrimoine Wallon, Namur, 52 p.

TANGHE M., 1964 - *Contribution à l'étude de la végétation forestière de la Haute-Belgique. Note 1 : La chênaie-érablière eutrophe à caractère montagnard des versants froids de l'Ardenne*. Bulletin de la Société royale de Botanique de Belgique, Tome 97, 37-47.

Dryopteris affinis et ses sous-espèces

JEAN LEURQUIN

Dryopteris affinis, espèce très variable, comporte trois sous-espèces pour ce qui concerne l'Europe occidentale et centrale : subsp. *affinis* (= *D. paleacea*, *D. pseudomas*), subsp. *borreri* (= *D. borreri* auct., *D. tavelii*) et subsp. *cambrensis* (= *D. affinis* subsp. *stillupensis* auct.). Nous n'envisagerons pas les variétés qui n'apportent rien au point de vue écologique.

Il convient de remarquer au départ que *D. affinis* se distingue de *D. filix-mas* par le fait que le rachis de la fronde est taché de noir aux points d'insertion des divisions primaires (pennes) à la face inférieure, et que les frondes persistent l'hiver jusqu'au début du printemps en s'aplatissant au sol, alors que celles de la fougère mâle disparaissent progressivement au cours de l'hiver.

Il est important d'étudier des exemplaires typiques, aux caractères nets et indiscutables, et d'éviter de prendre en compte des plantes juvéniles ou mal formées. La détermination doit reposer sur l'**ensemble** des caractères décrits dans le tableau ci-dessous.



subsp. *borreri*, pennes basales

Caractères discriminants	<i>D. affinis</i> subsp. <i>borreri</i>	<i>D. affinis</i> subsp. <i>affinis</i>	<i>D. affinis</i> subsp. <i>cambrensis</i>
spores avortées en %	10-30	10-20	30-40
texture du limbe	mat, souple	luisant, coriace	très luisant, très coriace
écailles	clairsemées, collées au rachis	abondantes, hirsutes	très abondantes, hirsutes et vrillées
pennes basales	allongées	allongées	très courtes
pinnules basales des pennes basales	dissymétriques, ne recouvrant pas le rachis ; lobulées, à bords parallèles et apex ogival pointu	symétriques, ne recouvrant pas le rachis ; entières, rarement auriculées, à apex arrondi ou tronqué	légèrement dissymétriques, recouvrant le rachis ; découpées en petits lobes arrondis, à apex arrondi
dents des pinnules	pointues, nettes	obtus, peu nettes, voire absentes	pointues, très nettes, disposées en éventail autour de l'apex
écologie	ravins et coteaux frais, ombragés ; climat subatlantique	ravins frais, ombragés, sous-bois forestiers ; climat atlantique	éboulis, bases de rochers, souvent à découvert ; climat montagnard



subsp. *affinis*, pennes basales



subsp. *cambrensis*, pennes médianes

Ouvrages consultés

BOUDRIE M., 1991. Problèmes de détermination concernant certains *Dryopteris* apogames français : *D. affinis* (Lowe) Fraser-Jenkins et ses sous-espèces (Dryopteridaceae, Pteridophytes). Bull. Soc. Bot. France, T. 138 (2) : 127-134.

LEURQUIN J., 1996. – *Dryopteris affinis* (Lowe) Fraser-Jenkins et ses sous-espèces. Nat. Mosana, vol. 49 (4) : 143-147.

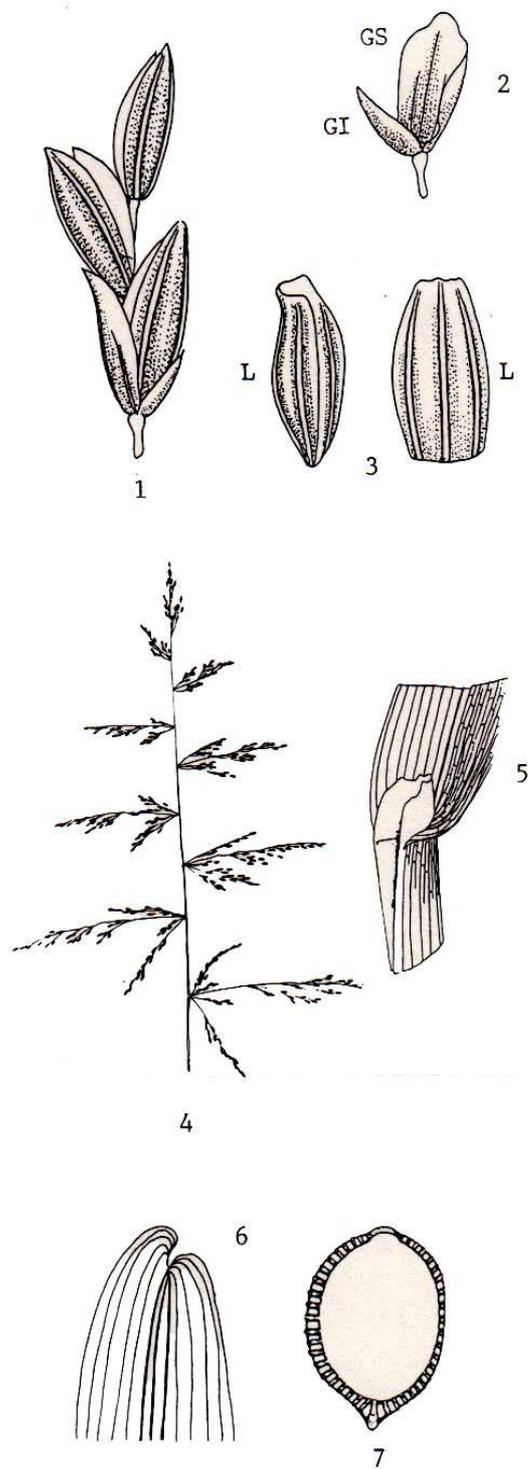
PRELLI R., 2001. – Les fougères et plantes alliées de France et d'Europe occidentale. Belin, 431 p.

Comparaison entre *Catabrosa aquatica* et *Glyceria* sp.

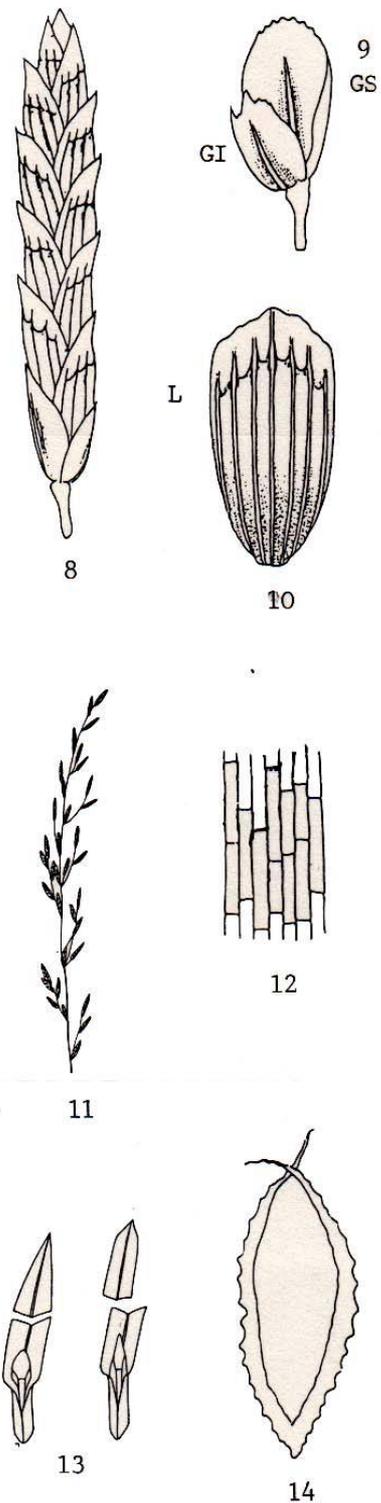
JEAN LEURQUIN

La découverte de *Catabrosa aquatica* dans le vallon du Royen par Anne-Marie Paelinck mérite une notule floristique reprenant les caractères distinctifs entre cette Poacée et les glycéries les plus ressemblantes (*Glyceria declinata*, *G. fluitans*, *G. notata*).

	<i>Catabrosa aquatica</i>	<i>Glyceria</i> sp.
épiillet	* ovale, à (1)-2-(3) fleurs * longueur : 2-4 mm (1)	* linéaire à oblong, à 4 fleurs ou plus * longueur : 10-32 mm (8)
fleur	* glume sup. à 3 nervures (2) * lemme à 3 nervures (3)	* glume sup. à 1 nervure (9) * lemme à 7-11 nervures (13) nervures (10)
panicule	rameaux en demi-verticilles situés de part et d'autre de l'axe (4)	rameaux à disposition variable (11)
limbe foliaire	* face sup. non striée, sans côtes * nervation transversale nulle ou peu nette (5) * sommet obtus, souvent à échancrure asymétrique, nervures longitudinales indistinctes (6)	* face sup. striée, avec côtes * nervation transversale très nette par transparence (12) * sommet aigu ou obtus, nervures longitudinales apparentes (13)
gainnes inférieures	cylindriques ou peu comprimées (7)	comprimées ou nettement aplaties (14)
tiges	couchées dans leur partie inférieure, radicantes aux nœuds	dressées ou couchées-ascendantes



Catabrosa aquatica



Glyceria sp.

Samedi 4 juin

Visite de la réserve naturelle du Bec du Feyi à Wibrin

GEORGES DE HEYN

Harry Mardulyn, propriétaire du site nous accueille et entame la visite après une brève introduction historique et naturaliste du milieu.

Créée en 1997 la réserve naturelle privée du Bec du Feyi est agréée et dirigée dans le cadre d'une gestion avec les Cercles des Naturalistes de Belgique. Située sur le versant méridional du massif du Plateau des Tailles à 450 mètres d'altitude, elle s'étend sur une quinzaine d'hectares et constitue la tête de vallée du ruisseau du Fond de Minée qui lui-même se jette dans le Martin Moulin, affluent de l'Ourthe orientale.

Le Bec du Feyi était à l'origine une exploitation agricole traditionnelle qui gérait des terres peu amendées.

La réserve se caractérise par une grande diversité de milieux sur un site relativement restreint.

On aborde le site par un chemin à la végétation rase bordé de prairies de fauche, celle située au nord a fait l'objet d'un enrichissement par fumier jusqu'à son acquisition récente et est donc couverte de graminées typiques des prairies amendées à fromental comme l'agrostis ou le dactyle, celle au sud du chemin par contre est une prairie maigre à flouve odorante.

Si le rendement de la fauche de cette prairie maigre est pauvre, le bétail semble particulièrement apprécier cette graminée, même fauchée tardivement d'après les dires de l'agriculteur.

Le chemin passe entre deux étangs, anciens viviers à truites, dont les berges sont colonisées par le trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*), le populage (*Caltha palustris*), le comaret (*Comarum palustre*), quelques massettes (*Typha latifolia*) ainsi qu'une ceinture de laïches à bec (*Carex rostrata*). L'étang en amont a fait récemment l'objet d'un curage, malheureusement l'épandage des vases sur une section des berges entraîne une rudéralisation du milieu. La surface de l'étang est couverte de potamots (*Potamogeton polygonifolius*).

Ces étangs constituent actuellement la plus grande frayère à batraciens de la région.

Les pontes des grenouilles rousses couvrent en mars plus de 100 m² de la surface de l'eau, crapauds communs, grenouilles vertes, tritons alpestres et ponctués, couleuvres à collier profitent aussi de ce milieu favorable. L'alyte accoucheur était présent dans la réserve, mais depuis 2 ans son chant flûté ne résonne plus. Quant aux saules à oreillettes bordant le ruisseau, ils font les délices des castors qui s'efforcent de maintenir le niveau de l'eau

le plus haut possible et bouchent les canaux d'évacuation de l'étang supérieur. Curieusement les castors dédaignent les aulnes. Auraient-ils tout au long de leur évolution sur des millions d'années développé un mécanisme chimique répulsif vis-à-vis de leur prédateur naturel ?



Paysages au bord de l'étang du nord de la réserve. Photo Georgy de Heyn

Si Harry Mardulyn est naturaliste dans l'âme, il a un faible pour les papillons et les libellules et essaie de restaurer les milieux propices aux espèces en voie de disparition comme le nacré de la bistorte (*Procllossiana eunomia*) ou le cuivré fuligineux (*Lycaena tityrus*). Il ne manque pas de nous signaler et d'identifier les lépidoptères qui volettent autour de nous comme le cuivré écarlate (*Lycaena hypothoe*) ou le gazé (*Aporia crataegi*).

Nous traversons une prairie colonisée par le rhinanthé à petites fleurs (*Rhinanthus minor*), espèce introduite accidentellement au départ de quelques graines. Cette prairie rase, botaniquement très diversifiée, est pâturée quelques semaines par an par 2 chevaux Fjord. Nous nous dirigeons vers une zone humide où poussent entre les touffes de *Juncus acutiflorus*, *Viola palustris*, *Persicaria bistorta*, *Comarum palustre*, *Eriophorum angustifolium* et même quelques pieds de *Dactylorhiza maculata*, ce au grand plaisir de notre président. La violette des marais est la plante hôte du petit collier argenté (*Boloria selene*) et son abondance permet le maintien d'une petite population de ce lépidoptère peu courant.

Dans ce milieu tourbeux, nos deux botanistes de service, Pierre Limbourg et Jean Leurquin s'en donnent à cœur joie et déterminent diverses laïches et fougères pour notre hôte. Nous trouvons *Carex nigra*, *C. pallescens*, *C. panicea*,

Prospection naturaliste

C. echinata, *C. pilulifera*, *C. demissa* et *C. laevigata* qui sont bien à leur place dans ces terrains pauvres et acides.

Une boulaie a fort souffert d'une tempête et le milieu a été nettoyé et ouvert ce qui permet une colonisation herbacée très riche en espèces. Jean Leurquin fait remarquer que le galéopsis rencontré est *Galeopsis bifida* et non *G. tetrahit*, ce qui enrichit la liste des plantes de la réserve d'une espèce mal connue.

Ce qui nous ravit est l'extrême diversité des milieux, nous passons sans transition d'un milieu humide tourbeux à une lande à callune ou à genêts, avec le cortège floristique ou faunique qui s'y rapporte. Dans ces milieux secs le lézard vivipare trouve son bonheur. Toutes ces prairies et landes sont gérées par le pâturage extensif de 2 chevaux Fjord et 2 vaches Galloway.



Lézard vivipare femelle. Photo Georgy de Heyn

Au printemps de cette année, lors de la mise bas d'un petit veau Galloway, celui-ci s'est fait dévorer par une famille de sangliers. Nous terminons notre visite en suivant le cours du Mincé et en admirant la gestion du milieu par les castors qui accumulent les barrages et les plans d'eau pour le plus grand plaisir des canards et du trèfle d'eau.

Dany Pierret repère une pie-grièche écorcheur avalant une proie au sommet d'un arbre, ce qui est de bon augure pour la nidification de l'espèce dans la réserve.

Nous faisons la pause de midi en profitant de l'hospitalité de nos hôtes qui nous offrent café et eau de source qui n'a même pas besoin d'être filtrée.

L'après-midi est consacré aux « baraques de Berismesnil », à l'origine un terrain humide planté de peupliers enclavé entre les plantations serrées d'épicéas.

Ce terrain étant remarquable par sa richesse en orchidées (*Platanthera chloranta*, *Dactylorhiza majalis* et *Dactylorhiza maculata*), a conduit Harry Mardulyn à lever

une souscription parmi ses amis naturalistes afin d'acquérir le terrain. Actuellement le site est inclus dans les programmes LIFE européens de restauration de milieux en voie de disparition et Natagora est propriétaire d'une partie des terrains gérés. Les pessières avoisinantes ont été abattues, les drains ont été bouchés, des mares ont été créées et nous pouvons témoigner que la colonisation par les grenouilles vertes est un succès. Le fenouil des alpes (*Meum athamanticum*) devrait pouvoir se développer entre les bistortes, les valérianes dioïques, les délicates fleurs jaunes du millepertuis couché et les touffes drues de la canche cespiteuse.

Nous avons pu admirer les populations d'orchidées et en cheminant difficilement entre les tourbières atteindre le ruisseau du Belle Meuse qui serpente à nouveau dans une vallée débarrassée de ses épicéas, ruisseau où les castors fort actifs établissent nombre de barrages.

Nous admirons le ballet des libellules, demoiselles et autres Calopteryx, qui chassent ou cherchent un partenaire. Nous avons la chance de suivre au vol *Cordulegaster boltonii* qui se posera sur une branche et se laissera aimablement photographier.

Un petit étang d'origine a été dégagé et les feuilles glauques de *Carex riparia* pointent entre les grouillements de têtards.

Nous terminons notre exploration par une prairie humide à bistorte où de vénérables touradons de *Carex nigra* témoignent des niveaux d'eau fluctuants qui recouvraient la prairie.



Le nacré de la bistorte. Photo Georgy de Heyn

Cette prairie est une propriété privée mais ne semble pas menacée par une gestion inappropriée, ce qui permet le maintien d'une belle population du nacré de la bistorte (*Boloria eunomia*), espèce critique au niveau européen.

Projet de voyage au Portugal, aux vacances de Pâques 2012

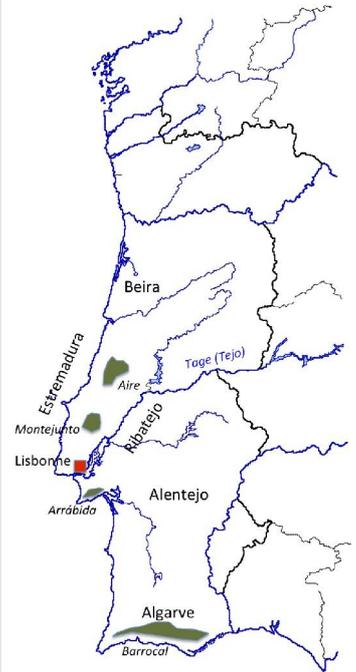
Dans la foulée des voyages organisés en 2006 (Vercors), 2008 (Queyras) et 2010 (Normandie), nous projetons d'organiser en 2012 un voyage d'une semaine à dix jours au Portugal, pendant les vacances de Pâques, qui auront lieu du 2 au 15 avril. Les régions traversées se situeraient essentiellement au sud du pays (Algarve, Alentejo) et au centre (Ribatejo, Estremadura, Beira litoral). Le point de départ se situe dans la grande expérience que j'ai de ce pays, que j'ai parcouru au cours d'une quarantaine de voyages depuis bientôt trente ans, essentiellement pour l'étude des orchidées. Mais l'intérêt naturaliste dépasse largement celui des orchidées, et toutes les catégories de naturalistes trouveront matière à s'intéresser, tant il est vrai que les orchidées poussent en des lieux et biotopes particulièrement intéressants à plus d'un autre titre.

Zones que nous pourrions visiter :

- Les grandes vallées d'Algarve et d'Alentejo
- La réserve naturelle de Castro Marim et son avifaune
- Le Barrocal, zone de collines calcaires d'Algarve ; végétations de garrigues et maquis incluant de nombreuses orchidées
- La Serra da Arrábida et ses végétations méditerranéennes primitives
- Les grands massifs calcaires d'Estremadura et de Ribatejo : Serras de Montejueto, dos Candeeiros et d'Aire

Pour se faire une idée de la faisabilité d'une telle expédition, et de l'opportunité de poursuivre la réflexion, puis-je demander aux personnes potentiellement intéressées de se faire connaître et d'émettre toute suggestion qui leur paraît pertinente ? Nous verrons alors s'il faut ou non poursuivre l'idée de ce projet de déplacement en des contrées lointaines et à une époque inhabituelle.

Daniel TYTECA (coordonnées en fin de numéro)

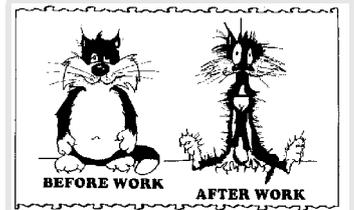


Dernier travail de Jean Leurquin

Le complexe sylvatique de la Fagne-Famenne schisteuse. Mars 2011. 64 p. Prix : 7 €.

A réserver auprès de l'intéressé : 084/36 77 29 ou leurquin.romain@skynet.be

Avant fin juillet. Merci de respecter le délai !



Nouveau numéro de compte bancaire

Notre association a opté pour un nouvel organisme bancaire proposant des activités financières à caractère éthique (TRIODOS). Les nouvelles références sont :

BIC : TRIOBEBB
IBAN BE34 5230 8042 4290



Bilan de la campagne de protection des batraciens en 2011 (février-mars)

LOUIS DELTOMBE

NOMBRE D'EXEMPLAIRES DE BATRACIENS DÉNOMBRES AUX POINTS DE PASSAGE EN 2011 ET 2010

	2011	2010
Frandeux		
Grenouilles	1231	1310
Crapauds	1024	925
<i>Total</i>	2255	2235
Les Rabanisses (Jemelle)		
Grenouilles	15	2
Crapauds	1070	309
Tritons	4	-
Villers-sur-Lesse		
Grenouilles	257	71
Crapauds	528	585
Tritons	49	33

Le passage débute timidement le 10/02 aux Rabanisses (quelques exemplaires) pour réellement commencer le 25/2. Un gros pic de passages vers les 12-13-14/03 pour se terminer fin mars.

C'est notre ami Jacques Gallez qui a comptabilisé tous ces renseignements.



Statistiques Grand gibier – Estimation des populations au printemps 2010

Page suivante vous trouverez les statistiques transmises à notre association par le SPW DNF et relatives à l'estimation des populations des espèces Cerf, Chevreuil, Sanglier, Mouflon et Daim au printemps 2010 pour les cantonnements de Dinant, Rochefort, Bouillon, Neufchâteau, Libin, Saint-Hubert et Nassogne, englobant en tout ou en partie les communes du sous-bassin de la Lesse.

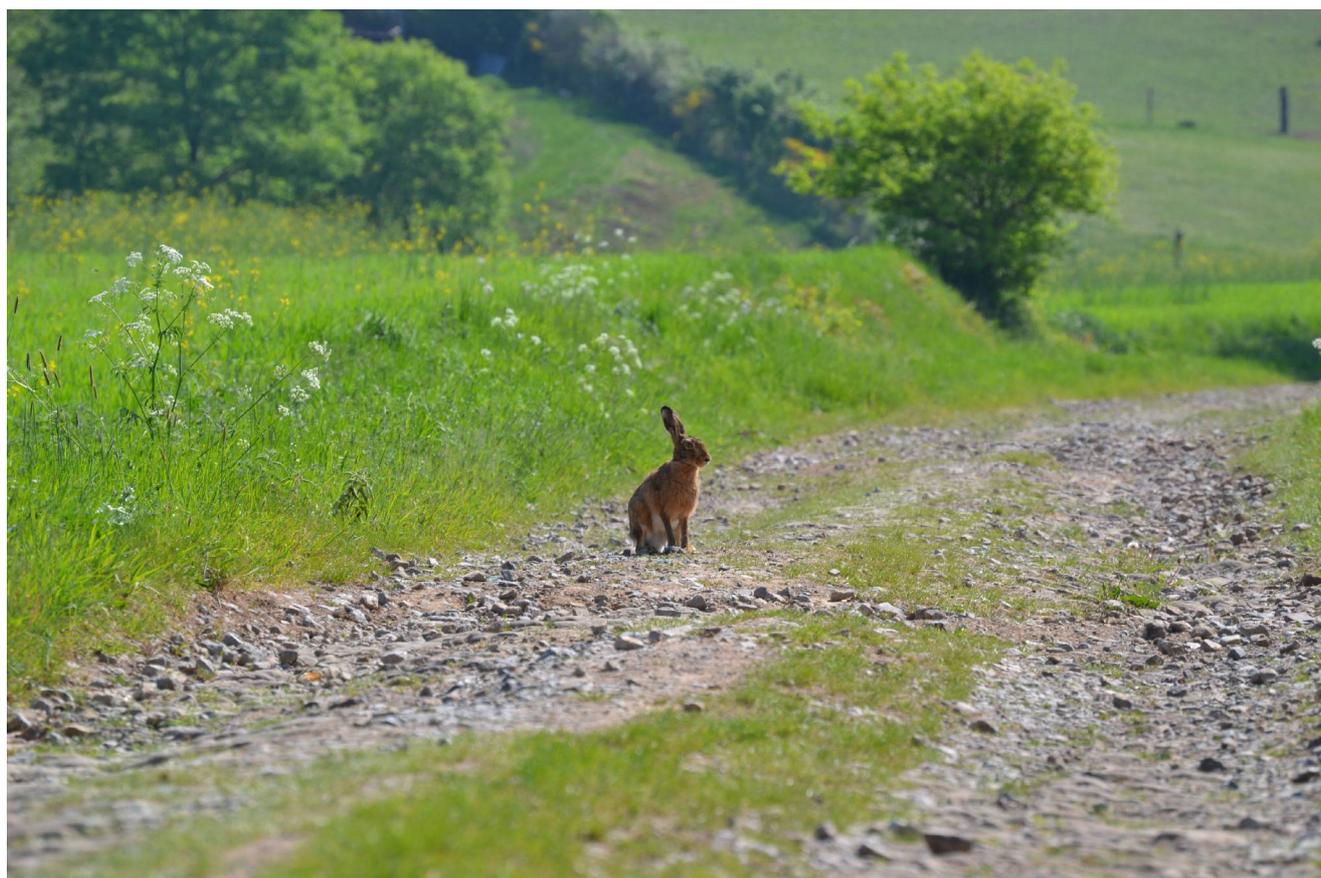


Prospection naturaliste

Statistiques 2009-2010 – Estimation des populations au printemps 2010

STATISTIQUES BRUTES									
cantonnement	Communes	Cerfs boisés	Cerfs non boisés	Chevreaux boisés	Chevreaux non boisés	Daims	Mouflons	Sangliers	
Dinant	Houyet	102	115	524	802	14	0	1207	
Rochefort	Tellin, Rochefort	295	262	851	1314	161	0	2033	
Bouillon	Paliseul	246	408	331	579	0	34	854	
Neufchâteau	Paliseul	166	257	514	774	0	294	517	
Libin	Daverdisse, Libin, Wellin, Nassogne	347	524	392	642	3	0	1061	
Saint-Hubert	Libin, Tellin, Nassogne, Saint-Hubert	269	420	313	630	4	0	944	
Nassogne	Nassogne, Saint-Hubert	139	470	238	248	0	0	691	

STATISTIQUES RAPPORTEES AUX 1000 HA BOISES										
cantonnement	Superficie Boisée			Cerfs boisés	Cerfs non boisés	Chevreaux boisés	Chevreaux non boisés	Daims	Mouflons	Sangliers
	Soumise	Privée	Totale							
Dinant	3650	13200	16850	6,1	6,8	31,1	47,6	0,8	0,0	71,6
Rochefort	5400	14700	20100	14,7	13,0	42,3	65,4	8,0	0,0	101,1
Bouillon	12200	5200	17400	14,1	23,4	19,0	33,3	0,0	2,0	49,1
Neufchâteau	10800	8500	19300	8,6	13,3	26,6	40,1	0,0	15,2	26,8
Libin	12000	5600	17600	19,7	29,8	22,3	36,5	0,2	0,0	60,3
Saint-Hubert	11250	6300	17550	15,3	23,9	17,8	35,9	0,2	0,0	53,8
Nassogne	8700	9700	18400	7,6	25,5	12,9	13,5	0,0	0,0	37,6



Un lièvre surprend le groupe des naturalistes près de Nassogne (Photo Dany Pierret)

La rentabilité des haies sauvages

BRUNO MARÉE

Les haies font partie intégrante de nos paysages champêtres. Pourtant, depuis pas mal d'années déjà, elles ont tendance à disparaître progressivement suite aux actions de l'homme, sous le prétexte d'un entretien fastidieux et d'une nécessité d'accroître le rendement du travail dans les exploitations agricoles. Coupées ou arrachées, les haies ne bénéficient pas de la considération méritée, car elles apportent de nombreux avantages aux agriculteurs et aux éleveurs, ceux-là mêmes qui, trop souvent encore, les font disparaître.

On n'insistera pas trop sur leur rôle paysager qui ne sensibilise peut-être pas tout le monde même si les haies, par leur forme, leurs variations de couleurs en fonction des saisons, la vie animale et végétales qu'elles abritent, ne devraient laisser personne indifférent. Depuis des siècles, elles rompent la monotonie des paysages agricoles et, à ce titre, font partie de notre patrimoine, un héritage à léguer intact à nos enfants ...

Mais, voilà des considérations bien peu convaincantes à notre époque où il est de bon ton de ne parler que de progrès technologique, de performance économique et de rentabilité maximale !

Changeons donc de registre et de style pour énumérer quelques avantages irréfutables de la haie :

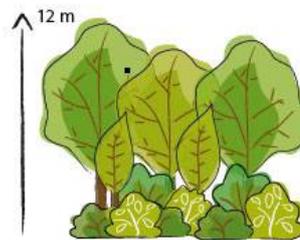
- Amélioration du microclimat, surtout pour les parcelles coincées dans un maillage de haies, le bocage : atténuation des températures extrêmes, réduction des effets néfastes des vents froids, desséchants ou violents, maintien plus constant de l'humidité de l'air ambiant, frein aux coulées d'air froid par les haies échelonnées sur les versants ...
- Abri pour le bétail : protection contre le soleil, les pluies battantes et les vents froids.
- Limitation de l'érosion des terres de surface par le ruissellement des eaux et par le vent.
- Maintien des écosystèmes favorables à la régulation d'insectes ou de petits rongeurs nuisibles à l'agriculture : refuge des oiseaux, batraciens, hérissons, musaraignes, araignées... grands consommateurs de nuisibles.
- Apport par le feuillage d'un supplément de nourriture de qualité exceptionnelle pour le bétail.
- Rôle de clôture : une haie dense et composée d'épineux, aubépines ou prunelliers, remplace efficacement des clôtures de barbelés et ne demande pas plus de temps d'entretien, s'il est réalisé régulièrement, que la réparation des clôtures métalliques.

Alors, résumons ! Si on améliore les facteurs climatiques, les conditions de vie du bétail, les qualités des terres fertiles, l'équilibre des écosystèmes naturels et la nature des clôtures... on améliore automatiquement le rendement du travail fourni et des productions.

Si on y ajoute encore que les haies peuvent contribuer à ralentir l'écoulement des eaux, réduisant ainsi les risques d'inondations et favorisant l'infiltration dans le sol et le réapprovisionnement des nappes phréatiques, on fait d'une pierre deux coups !

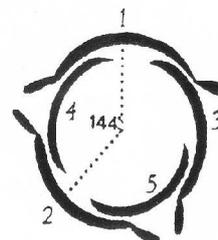
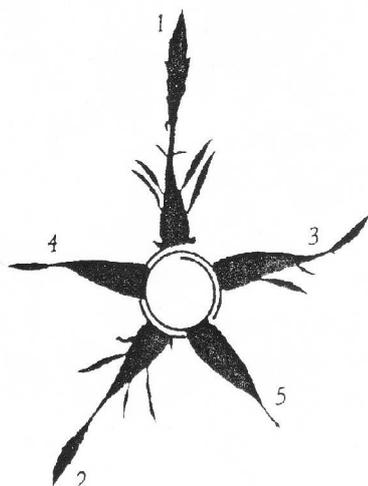
Source de bois de chauffage et de produits plus fins destinés au compost, protection des pâtures en bordure de route contre les poussières chargées d'éléments toxiques, moyen naturel et peu coûteux de protection contre les congères, production de petits fruits (noisettes, prunelles, framboises...) pour les amateurs... la haie a plus d'un argument à faire valoir !

Il reste encore chez nous de très belles zones de bocages avec un maillage de haies denses, hautes, diversifiées, sauvages... : dans les plaines d'Eprave ou de Lavaux-ste-Anne, près de Buissonville, au sud de Wavreille, entre Nassogne et Grune, Froidlieu et Revogne, Wanlin et Hour... Merci à ces agriculteurs, architectes et gestionnaires du paysage rural, de bien vouloir les entretenir et les sauvegarder pour les générations futures !



Informations aux membres

Une devinette romaine



On ne peut pas dire que les Romains étaient des as en sciences naturelles et l'on sait qu'ils ont surtout assimilé les connaissances scientifiques d'autrui sans pratiquement rien découvrir. Toutefois, ils se posaient une devinette qui suppose un sens aigu de l'observation (mais quelle en était l'origine réelle?). C'était sous forme de vers:

*Quinque sumus fratres: unus barbatus et alter;
Imberbesque duo: sum semiberbis ego.*

Traduit, cela donne à peu près: «Nous sommes cinq frères; un est barbu, ainsi qu'un autre; deux sont imberbes; et moi, je suis à moitié barbu». Sous-entendu: qui sommes-nous?

Eh bien, la réponse était: les 5 sépales d'une rose ou d'une églantine!

Si vous cultivez des rosiers ou achetez un bouquet de roses, vous pourrez constater que chez de nombreuses variétés, 2 des 5 sépales sont munis de chaque côté de petites folioles, 1 autre n'en possède que sur un seul bord et les 2 derniers en sont totalement dépourvus. Les morphologistes ont fait une constatation qui donne peut-être la raison de cette répartition non symétrique des folioles sépalaires. Il faut savoir qu'en dépit de l'impression qu'on peut avoir, les 5 sépales ne sont pas insérés sur une circonférence ou verticille (où leurs axes seraient séparés par des angles de $360^\circ/5$ ou 72°), mais le long de 2 tours d'une spirale très serrée, où leurs axes sont séparés par des angles de $2/5$ de tour, soit 144° . Mais comme ils ont une certaine largeur, supérieure à un arc de 72° , les sépales se chevauchent partiellement quand le bouton floral est encore fermé. En partant du plus externe, on constate que les deux premiers (1 et 2) recouvrent partiellement les autres (leurs deux bords sont libres et entièrement visibles dans un bouton fermé), que le suivant (3) a un bord libre, mais que l'autre bord est recouvert par le sépale n°1; enfin, que les deux sépales les plus internes (4 et 5) sont partiellement visibles dans le bouton fermé, mais seulement leur portion médiane, leurs deux bords étant complètement cachés par les sépales plus externes. Or, les folioles ne s'observent que sur les bords libres. Faites le compte: il y a bien 2 barbus (1 et 2), un semi-barbu (3) et 2 imberbes (4 et 5). Certes, beaucoup d'organes se développent tout en étant enserrés d'une façon ou d'une autre et l'on pourrait concevoir qu'il y ait des folioles aux deux bords de tous les sépales, mais le fait est que dans ce cas particulier, les folioles ne se développent pas sur les bords non libres...

Paul DESSART

Résumé de la réunion de la commission environnement des NHL du 12 mai 2011

GEORGES DEHEYN ET LOUIS DELTOMBE

1. La commune de Houyet va restaurer le dernier pont de fer sur l'Iwoigne , ce qui est une bonne nouvelle.
2. A Rochefort le site de l'Ermitage sera mis en valeur sur le plan archéologique en respectant le caractère naturel du site.
3. A Rochefort toujours, nous attendons l'enquête publique et l'étude d'incidence pour combattre le projet d'extension du zoning de part et d'autre de la route de Ciergnon.
4. Han: Bruno Marée a écrit au ministre Henri pour témoigner du scandale de la délivrance du permis de bâtir de la propriété Van Rollegem il y a 2 ans dans une zone à protéger et ce indépendamment du permis d'exploitation commerciale. Le type d'exploitation commerciale lui est secondaire, même si le projet fait froncer les sourcils des gens prudes (club échangiste).
5. Un arrêté de la région wallonne abolit la prescription trentenaire des chemins communaux . Les communes devront faire un relevé de leurs chemins vicinaux, ce qui est un travail important. Si les NHL ne peuvent s'engager en tant qu'association pour ce relevé repris dans l'atlas officiel, certains membres se sont portés volontaires pour la préservation et mise en valeur de ces chemins fort anciens .
6. Les NHL ont adressé un courrier à l'asbl EOLB'Serveur pour refuser le partenariat dans ce projet qui mêle les intérêts privés de l'asbl Vents d'Houyet à une étude scientifique dont le bien fondé nous échappe en partie. Cette étude devrait être confiée à un organisme indépendant agréé. Le fait d'avoir été désigné d'office avec Natagora comme partenaires à ce projet d'étude environnementale nous fait craindre un manque d'objectivité et d'être mêlés malgré nous à un projet financier (voir courrier envoyé ci-dessous).

Prochaine réunion :jeudi 18 août 20h au local de Chanly.

Lettre de la Commission Environnement à l'asbl EOLB'Serveur (Monsieur B.Delville, Vents d'Houyet asbl Mesnil-Eglise)

Nous avons appris que vous avez mis en place une asbl EOLB'SERVEUR pour évaluer l'impact environnemental des éoliennes destinées à être mises en place à Mesnil-St- Blaise.

Vous avez désigné comme partenaires de cette étude les Naturalistes de la Haute Lesse ainsi que Natagora, cela sans nous demander notre accord préalable, procédé assez inélégant. Natagora semble aussi avoir été inclus d'office comme partenaire de votre projet.

Par ce courrier, les NHL vous prient de ne pas les considérer comme partenaires de EOLB'Serveur dont le but est probablement louable, mais nous nous estimons non qualifiés pour ce projet.

Les résultats de cette étude ne peuvent de toute façon être transposés à d'autres sites à éoliennes et sont donc limités à celui de Mesnil-St –Blaise .Par ailleurs les NHL trouvent inadéquat que les maîtres d'ouvrage des éoliennes soient aussi les responsables d'une étude environnementale concernant leur projet.

Au cas où les résultats de l'étude montreraient un impact négatif sur l'environnement, avez –vous l'intention de démonter le parc à éoliennes construit à votre initiative?

Nous trouvons plus sain de faire appel à un bureau d'études agréé indépendant, cette manière de travailler est une garantie de sérieux sur la qualité scientifique de votre projet d'évaluation environnementale.

En vous demandant de ne plus nous inclure comme partenaire d'EOLB'SERVEUR, je vous prie d'agréer , Monsieur,l'expression de nos meilleurs sentiments.

Georges De Heyn
Administrateur des NHL, responsable de l'environnement

Les Naturalistes de la Haute-Lesse

A.S.B.L., Société fondée en 1968 N° d'entreprise : 412936225 Siège social: Chanly
www.naturalistesdelahautelesse.be

L'association « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles [Extrait de l'article 2 des statuts de l'association.]:

- toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles;
- l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général;
- toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.

Avec le soutien de la Communauté française. L'association est reconnue en vertu du décret du 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente.

Elle est agréée par la Région wallonne en qualité d'organisme d'information, de formation et de sensibilisation.



Elle est membre d'Inter-Environnement Wallonie.

Cotisation

Cotisation annuelle à verser au (nouveau!) compte

BIC : TRIOBEBB

IBAN : BE34 5230 8042 4290

« Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl »

6921 Chanly

en indiquant les noms et prénoms des membres.

Montants (minimum):

individuelle	15 €
familiale	15 € + 1 € par membre supplémentaire
étudiant	7,50 €

Comité

Georges DE HEYN Administrateur	Rue Théo Olix, 77 6920 Froidlieu (Wellin) 0497/24 35 31 gdeheyn@skynet.be
Louis DELTOMBE Administrateur	Rue Hautmont, 7 5580 Frandoux 084/37 73 86
Jean-Claude LEBRUN Secrétaire	Wez de Bouillon, 24 6890 Villance 061/65 54 14 lebrun.jeanclaudio@skynet.be
Marie LECOMTE Trésorière	Rue Léon Herman, 2 6953 Mormont 084/32.32.43 GSM:0487/488.747 marielecomte6@gmail.com
Marie Hélène NOVAK Administratrice	Chemin des Aujes, 12 5580 Briquemont 084/37 89 09 ou 0476/75 40 96 mhnovak@skynet.be
Marc PAQUAY Vice-Président	Rue de Focant, 17 5564 Wanlin 082/22 51 82 - 0476/21 49 29 paquaymarc@skynet.be
Daniel TYTECA Président	Rue Long Tienne, 2 5580 Ave-et-Auffe 084/22 19 53 0497/466.331 daniel.tyteca@uclouvain.be

Les Barbouillons

Bureau de dépôt légal: poste de Rochefort.

Agrément poste n° P701235

Date de dépôt:

le 1er juillet 2011

Ce périodique est publié avec l'aide du Service Public de Wallonie, Département de la Nature et des Forêts.

Les articles contenus dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leur auteur. Ils sont soumis à la protection sur les droits d'auteurs et ne peuvent être reproduits qu'avec l'autorisation des auteurs.

Editeur: MH NOVAK,
Chemin des Aujes 12,
5580 Rochefort.

E-mail:
barbouillons@gmail.com